AGREGATION EXTERNE DE GEOGRAPHIE Session 2008

RAPPORT DU JURY

Par

Laurent CARROUE : président du jury.

Christian BOUGEARD et Yves JEAN : vice-présidents du jury

Jacqueline JALTA : secrétaire générale du jury

Sommaire

1. Présentation du concours

- 1.1. Liste des membres du jury
- 1.2. Commentaires et observations du président
- 1.3. Textes officiels et descriptif des épreuves

2. Commentaires des épreuves écrites

- 2.1. Composition de géographie thématique
- 2.2. Composition de géographie des territoires
- 2.3. Épreuve sur dossier : concepts et méthodes de la géographie
- 2.4. Composition d'histoire

3. Commentaires des épreuves orales

- 3.1. Commentaire de documents géographiques
- 3.2. Leçon de géographie, hors programme
- 3.3. Commentaire et confrontation de documents d'histoire

1. Présentation du concours

1.1. Liste des membres du jury

Président

Laurent CARROUE

Inspecteur Général de l'Education Nationale

Vice-présidents Christian BOUGEARD

Professeur des universités Université de Bretagne occidentale, Brest (Histoire)

Yves JEAN

Professeur des universités Université de Poitiers

Secrétaire générale

Jacqueline JALTA

Inspectrice d'académie, Inspectrice pédagogique régionale Académie de Paris

Membres du jury

Philippe ALLEE

Professeur des universités Université de Limoges

Anne-Laure AMILHAT SZARY

Maître de conférences Université de Grenoble

Véronique ANDRE-LAMAT

Maître de Conférences Université de Bordeaux

Francis BEAUCIRE

Professeur des universités Université Paris 1 – Panthéon - Sorbonne

Virginie CAZE-DUVAT

Professeur des universités Université de La Rochelle

Bernard CHARLERY de la MASSELIERE

Professeur des universités Université de Toulouse

Nancy de RICHEMONT

Maître de conférences Université de Montpellier

Clotilde DRUELLE-KORN

Maître de conférences Université de Limoges

Jean-Michel GIEU

Maître de conférences Université de Paris I – Panthéon - Sorbonne (Histoire)

Gérard HUGONIE

Professeur des universités IUFM de Paris

Claire LIENHARDT

Inspectrice d'académie, Inspectrice pédagogique régionale Académie d'Orléans Tours (Histoire)

François LOUVEAUX

Professeur de classes préparatoires aux grandes écoles Lycée Henri IV – Paris

Elisabeth MALAMUT

Professeur des universités Université d'Aix-en-Provence (Histoire)

Sophie METIVIER

Maître de conférences Université de Paris I – Panthéon -Sorbonne (Histoire)

Hervé REGNAULD

Professeur des universités Université de Rennes 2

Yann RICHARD

Maître de conférences Université de Paris I – Panthéon - Sorbonne

Guillaume SAINT-GUILLAIN

Maître de conférences Collège de France (Histoire)

1.2. Commentaires et observations du président

L'agrégation externe de géographie 2008 s'inscrit dans la continuité des réformes introduites en 2002 par nos collègues Rémy Knafou et Michel Hagnerelle. S'inscrivant dans les évolutions de la discipline et des pratiques d'enseignement, le concours joue un rôle d'avant-garde, porteur d'innovations dont les effets d'entraînement influencent largement les enseignements en amont et en aval. Aujourd'hui il constitue un élément important du repositionnement de la géographie dans les systèmes scolaire et universitaire. Il répond au besoin de recrutement de professeurs de haut niveau, destinés avant tout à enseigner dans les lycées, les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) ou sur des postes de PRAG; il fournit aussi des lauréats qui présentent un profil qui pourra leur permettre d'accéder, dans l'avenir, aux hautes fonctions d'encadrement dans l'Education nationale (inspection, direction ...).

Son premier objectif est de sélectionner des candidats porteurs des problématiques scientifiques et des méthodes de la géographie d'aujourd'hui en s'ouvrant largement sur les différentes dimensions de la discipline et en intégrant l'évolution récente des paradigmes de la géographie (une science sociale, rôle des acteurs territoriaux, approches culturelles des questions de géographie, nouvelles interrogations sur les relations homme/ nature...). Dans cette démarche, les questions au programme de l'épreuve de géographie thématique ont pour objet de favoriser des approches plus globales et systémiques (risques en 2004-2005, Ville et environnement en 2006-2007, la mondialisation en 2007-208, Géographie et développement durable en 2008-2009, nourrir la planète en 2008/2009). Leur inscription dans les programmes et leur traitement dans les préparations témoignent alors des apports essentiels de nos disciplines à l'analyse et à une meilleure compréhension des dynamiques du monde contemporain. Cette volonté se retrouve bien sûr aussi dans le choix des espaces d'étude sélectionnés dans l'épreuve écrite de la Géographie des territoires (cf. « la Russie ») et dans la refonte de la question France pour l'année 2008/2009 (« la France, aménager les territoires »).

Cette démarche s'appuie aussi sur la place accordée à l'épistémologie et à l'histoire de la géographie que l'on doit retrouver chez les candidats à la fois dans les épreuves écrites d'admissibilité et dans les oraux des épreuves d'admission.

Enfin, l'histoire occupe une place importante dans le concours. L'augmentation du coefficient et la nouvelle conception de l'épreuve orale d'histoire donnent aujourd'hui un rôle bien plus important à l'histoire dans la réussite au concours ; les résultats satisfaisants d'une partie non négligeable des candidats à l'écrit et d'une majorité des prestations orales montrent que nombre de candidats l'ont bien compris.

Son second objectif est de chercher à mettre la géographie de l'agrégation en meilleure adéquation avec la société, ses besoins, ses intérêts et à donner toute sa place à la géographie appliquée, notamment avec l'option « aménagement » qui constitue un des triptyques des épreuves écrites avec l'étude critique des dossiers documentaires. Il convient, dans ce cadre, de souligner qu'à l'écrit comme à l'oral, l'introduction des dossiers documentaires a permis un rééquilibrage des types de compétences évaluées. La capacité à exploiter avec discernement des ensembles de documents extrêmement variés, prenant en compte la diversité des matériaux utilisés par les géographes, est indispensable tout à la fois pour une meilleure préparation au métier de professeur du secondaire ou même du supérieur, et aussi pour ceux des agrégés qui s'engagent dans des travaux de recherche.

Le concours constitue un lieu privilégié d'observation de la culture géographique et des compétences réelles des candidats. Nous ne reviendrons pas ici sur les indispensables conseils prodigués par le jury pour réussir le concours ; pour cela on se reportera aux consignes données dans ce rapport par les différentes commissions et aussi aux rapports des précédentes sessions publiés dans la revue Historiens et Géographes et consultables en ligne sur le site du Ministère de l'Education nationale (WWW.education.gouv.fr/siac/siac2/jury).

Dans ce cadre général, il faut dégager quelques pistes de travail pour les préparations.

Les candidats doivent d'abord mieux se préparer à traiter des « grands débats » qui agitent nos sociétés. Par ses concepts, ses démarches et ses outils, la géographie se trouve au cœur des grandes questions qui se posent à nos sociétés, sinon à l'humanité, en particulier dans les domaines de la gestion, de l'aménagement et du développement des territoires à toutes les échelles, de l'environnement et du développement durable ou encore des phénomènes liés à la géopolitique ou à la mondialisation

Or, les prestations et les réactions d'une majorité des candidats - à l'écrit comme à l'oral - montrent qu'ils sont souvent mal préparés à traiter d'un certain nombre de sujets fortement ancrés dans les problèmes de sociétés et dans l'actualité comme l'indique un certain déséquilibre dans les choix des sujets dans l'option « milieux et environnement » ainsi que dans l'option « aménagement ».

Trop de candidats sont encore réticents à entrer dans des débats d'actualité qui revêtent pourtant une forte dimension géographique. Ce décalage est d'autant plus incompréhensible que les programmes du secondaire intègrent aujourd'hui explicitement les questions touchant aux développements des territoires, à leur aménagement et au développement durable. Il apparaît donc indispensable que les futurs professeurs d'histoire et de géographie soient pleinement en mesure d'apporter aux futures générations les contributions scientifiques incontournables que nos disciplines doivent fournir au traitement de ces questions majeures. A cet égard, on ne peut qu'insister à nouveau sur les insuffisances, sinon les carences, de nombre de candidats dans la connaissance des territoires de la France, en particulier dans la façon dont les cartes des « nouveaux territoires » modifient les modalités de gestion locale.

De même, il convient de poursuivre la préparation à l'usage des outils et des ressources numériques. Comme il est indiqué dans les rapports des sessions 2005, 2006 et 2007, un concours tel que l'agrégation de géographie est confronté au grand défi du numérique. Il se doit d'intégrer progressivement les outils et les ressources numériques qui constituent - ou doivent constituer - de plus en plus le quotidien de l'étudiant et du professeur. Les étudiants et les élèves vivent à l'époque de *Google Earth* et de *Géoportail*. Leurs professeurs doivent y être préparés. Il est notamment superflu d'insister sur l'abondance et la richesse des documents accessibles sur l'Internet. Jusqu'en 2005, tous les documents étaient proposés aux candidats sur support papier. Depuis 2006, pour l'épreuve orale de commentaire de documents géographiques, un grand nombre de sujets sont proposés sous forme numérique (images satellites, photographies, cartes, animations, vidéos, bases de données, etc.). L'informatique facilite en particulier la mise en regard des documents, permet de les juxtaposer aisément, de zoomer sur des lieux intéressants ...

L'intégration progressive du numérique est incontournable et se poursuivra lors des prochaines sessions. Elle passe en particulier pour les candidats les candidats par la maîtrise basique de Power Point afin de traiter dans les meilleures conditions les sujets numériques qui leur seront proposés dans le cadre de l'épreuve orale de commentaire de documents géographiques.

Au cours des sessions suivantes, devraient être progressivement introduits des exercices simples de fabrication de croquis ou de cartes, en attendant l'accès (régulé) aux ressources infinies de l'Internet. On ne peut se cacher que les obstacles sont importants ; d'ordre matériel, et aussi dans l'adaptation des préparations des concours dans les universités. Mais le pas devra être franchi ...

Pour finir, nous ne pouvons qu'insister sur le fait que lors des épreuves d'admissibilité, il est essentiel de participer et de gagner le maximum de points sur l'ensemble des quatre épreuves sans se décourager à priori sur un sujet devant lequel un candidat peut se sentir déstabilisé : sur 449 inscrits, seulement 194 ont composés les quatre épreuves. De même à l'oral, les candidats doivent faire preuve de maturité et se mobiliser sur l'ensemble des épreuves demandées.

Laurent CARROUE

1.2.3 Les épreuves d'admissibilité

Cette année 449 candidats étaient inscrits (539 en 2004 ; 527 en 2005 ; 530 en 2006, 501 en 2007) ; 194 candidats ont composé dans les quatre épreuves (271 en 2004 ; 294 en 2005 ; 258 en 2006, 242 en 2007).

La barre de l'admissibilité a été fixée à 35 points, soit 8,75/20 (33 en 2004 ; 31 en 2005 ; 34 en 2006 ; 35 en 2007) ; 54 candidats ont été retenus pour 25 postes à pourvoir (29 postes en 2007 et 2006).

Pour les épreuves écrites, les correcteurs ont largement utilisé l'échelle des notes : de 1 à 19. La moyenne des candidats non éliminés participant aux quatre épreuves écrites est de 5,46/20 ; la moyenne des candidats admissibles à l'oral est de 10,52/20.

| Épreuves d'admissibilité | Nombre de présents | Moyenne des présents | Moyenne des admissibles |
|----------------------------|--------------------|---|--|
| Géographie thématique | 201 | 6,74 (6,53 en 2006, 6,77 en 2007) | 11,54 (10,87 en 2006, 11,76 en 2007) |
| Géographie des territoires | 191 | 6,41 (6,06 en 2006, 6,34 en 2007) | 9,98 (9,25 en 2006, 10,41 en 2007) |
| Épreuve sur dossier | 193 | 7,10 (6,95 en 2006 ; 6,28 en 2007) | 10,19 (12,13 en 2006 ; 9,66 en 2007) |
| Histoire | 191 | 5,52 (5,51 en 2006 ; 5,67 en 2007) | 10,80 (10,50 en 2006 ; 10,57 en 2007) |

1.2.4 Les épreuves d'admission

54 candidats admissibles ont été entendus pour les trois épreuves; à l'issue du concours, la barre d'admission a été placée à 123 points (105 en 2004 ; 112 en 2005 ; 103 en 2006, 113 en 2007), soit une moyenne de 9,46/20 (8,08 en 2004 ; 8,62 en 2005 ; 7,92 en 2006 ; 8,69 en 2007). A l'issue des épreuves orales, 46,3 % des candidats admissibles sont donc admis. Les notes maximales pour chacune des épreuves orales ont atteint 19, 18 et 17 sur 20 ; il est donc possible de viser le haut de l'échelle de notation dans ce concours.

| Épreuves d'admission | Moyenne des présents | Moyenne des admis |
|--------------------------|-------------------------------|---------------------------------|
| Commentaire de documents | 9,7 | 12,12 |
| géographiques | (7,93 en 2006; 8,30 en 2007) | (10,52 en 2006, 12,12 en 2007) |
| Leçon de géographie | 6,83 | 8,72 |
| hors programme | (6,78 en 2006 ; 6,83 en 2007) | (9,28 en 2006 ; 9,48 en 2007) |
| Commentaire de documents | 9,11 | 11,12 |
| d'histoire | (7,44 en 2006 ; 8,09 en 2007) | (10,83 en 2006 ; 11,28 en 2007) |

| Notes des admissibles | Nombre de candidats ayant obtenu ces notes à l'oral | | | |
|-----------------------|---|---------------------|----------------------|--|
| | Commentaire de documents | Leçon de géographie | Commentaire de | |
| | géographiques | hors programme | documents d'histoire | |
| < 5 | 4 | 18 | 13 | |
| 5 à 10 | 23 | 25 | 19 | |
| 11 à 15 | 19 | 7 | 13 | |
| > 15 | 8 | 4 | 9 | |

1.2.5 Une « photographie » des candidats

Par sexe

| | Inscrits | Admissibles | Admis |
|--------|----------|-------------|-------|
| Femmes | 207 | 30 | 17 |
| Hommes | 242 | 24 | 8 |

Par âge

| Années de naissance | Inscrits | Admissibles | Admis |
|---------------------|----------|-------------|-------|
| Entre 1945 et 1970 | 64 | 1 | 0 |
| Entre 1971 et 1980 | 173 | 5 | 3 |
| 1981-1984 | 177 | 28 | 10 |
| 1985-1986 | 35 | 20 | 12 |

Par académies

| Académies | 2007 | | 2008 | |
|--------------------------|-------------|-------|-------------|-------|
| | Admissibles | Admis | Admissibles | Admis |
| Aix-Marseille | 3 | 1 | 3 | - |
| Amiens | 3 | 1 | - | - |
| Bordeaux | 4 | 2 | 2 | - |
| Grenoble | - | - | 1 | - |
| Clermont Ferrand | - | = | 1 | 1 |
| Guadeloupe | - | - | - | - |
| Lille | 1 | 0 | 2 | 1 |
| Lyon | 15 | 11 | 16 | 8 |
| Montpellier | - | - | 2 | 2 |
| Nancy-Metz | 1 | 1 | - | - |
| Nantes | - | - | - | - |
| Orléans-Tours | 1 | 0 | - | - |
| Paris-Créteil-Versailles | 23 | 10 | 22 | 12 |
| Reims | 1 | 0 | - | - |
| Rennes | 4 | 3 | 2 | - |
| Rouen | 1 | 0 | 1 | 1 |
| Toulouse | 1 | 0 | 2 | - |

1.3. Textes officiels et descriptif des épreuves

1.3.1. Programme de la session 2008

Géographie thématique

- La mondialisation.
- Géographie et développement durable (question nouvelle, 2 ans).

Géographie des territoires

- La France et ses régions en Europe et dans le monde.
- La Russie (question nouvelle, 2 ans).

Histoire médiévale

- Le monde byzantin, du milieu du VIIIe siècle à 1204 : économie et société.

Histoire contemporaine

- Penser et construire l'Europe de 1919 à 1992 (hors des expériences propres au monde communiste) (question nouvelle, 2 ans).

1.3.2 Les épreuves du concours de l'agrégation externe de géographie

ARRETÉ DU 21-2-2001 JO DU 2-3-2001

A - Épreuves écrites d'admissibilité

1) Composition : géographie thématique

(durée : sept heures ; coefficient 1).

Il s'agit d'une épreuve intégrant des concepts et des savoirs appartenant aux différentes branches de la géographie. Les thèmes au programme sont choisis dans un champ très ouvert incluant l'épistémologie et l'histoire de la géographie. Le cas échéant, des documents peuvent être fournis. La réalisation de carte(s) et/ou de croquis est un élément important d'appréciation.

2) Composition : géographie des territoires

(Durée : sept heures ; coefficient 1).

Dans cette épreuve, l'accent est mis sur la différenciation spatiale et le jeu des différentes échelles de l'analyse, dans le cadre de la question ou des questions figurant au programme. Le cas échéant, des documents peuvent être fournis. La réalisation de carte(s) et/ou de croquis est un élément important d'appréciation.

3) Épreuve sur dossier : concepts et méthodes de la géographie

(Durée : sept heures ; coefficient 1).

Cette épreuve est constituée par un travail sur documents, hors programme. Elle comporte les trois options ci-après correspondant aux trois principales filières de formation suivies par les étudiants en géographie :

- espaces, territoires, sociétés ;
- milieux et environnement ;
- aménagement.

Les candidats choisissent leur option au moment de l'épreuve, après avoir pris connaissance des sujets. L'épreuve consiste en plusieurs exercices tels que : contrôle de connaissances de base ; analyses, études critiques, interprétation de documents divers ; rédaction de brèves synthèses (une à deux pages) ; production d'une carte ou d'un croquis à partir de documents.

4) Composition d'histoire dans le cadre d'un programme

(Durée : sept heures ; coefficient 1).

B - Épreuves orales d'admission

1) Commentaire de documents géographiques

(durée de la préparation : six heures ; durée de l'épreuve : cinquante-cinq minutes maximum [exposé : trente minutes maximum ; entretien : vingt-cinq minutes maximum] ; coefficient 3).

Les documents géographiques - notamment cartes à différentes échelles, croquis, graphiques, photographies, images satellites, tableaux statistiques, textes - portent sur les questions au programme des deux compositions de l'écrit.

2) Leçon de géographie, hors programme

(Durée de la préparation : six heures ; durée de l'épreuve : cinquante-cinq minutes maximum [Exposé : trente minutes maximum ; entretien : vingt-cinq minutes maximum] ; coefficient 3).

Le candidat tire au sort un sujet qui relève, soit de la géographie thématique, soit de la géographie des territoires.

3) Commentaire et confrontation de documents d'histoire sur une des questions figurant au programme

(Durée de la préparation : six heures ; durée de l'épreuve : cinquante-cinq minutes maximum [exposé : trente minutes maximum ; entretien : vingt-cinq minutes maximum] ; coefficient 3).

2. Commentaires des épreuves écrites

2.1. Composition de géographie thématique

Durée: 7 heures

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique est rigoureusement interdit.

Sujet : « Mondialisation et énergie»

Le sujet de la composition de géographie thématique portait sur les relations entre la mondialisation et l'énergie. La formulation du sujet incitait à traiter des deux termes à parité. Il ne s'agissait pas se limiter à étudier la mondialisation des usages de l'énergie, ni du marché des sources d'énergies, mais de comprendre comment un processus (la mondialisation) dépend de et agit sur une ressource (les sources d'énergie). Pour définir la mondialisation les références les plus pertinentes sont dans le livre de Carroué (et al, 2002/ 2007) d'une part, dans le dictionnaire de Lévy et Lussault (2003) d'autre part. L'énergie est la force qui est capable de produire un travail, que celui-ci soit un mouvement (un moteur thermique), une modification de température (un système de climatisation) ou un éclairage. Les sources d'énergies sont variées, renouvelables ou pas.

Le système d'interaction entre mondialisation et énergie se déploie selon différentes directions. L'énergie est un moteur de la mondialisation, au moins en ce sens qu'elle permet des transports (de personnes et de biens) sur de longues distances avec des coûts relativement bas. Elle permet ainsi que le monde s'unifie en un vaste marché, dont cependant certaines populations demeurent exclues. Symétriquement la mondialisation dirige la production d'énergie en survalorisant certaines sources (le pétrole) par rapport à d'autres (le charbon) ou en orientant la recherche technologique vers de nouveaux procédés (nucléaire, éolien...) dont l'acceptation par les population fait parfois débat.

Il était donc important de ne pas considérer l'énergie comme un tout mais de distinguer avec des exemples clairs la part différente que chaque source d'énergie joue dans différents aspects de la mondialisation. La diffusion du moteur thermique entraîne une uniformisation des modes de déplacements automobiles, une sensibilité spécifique des économies vis-à-vis des cours du pétrole et une culture du déplacement individuel, qui marque beaucoup plus certains pays que d'autres. D'une autre façon la technologie du nucléaire se répand en dessinant une toute autre carte de la mondialisation que celle du pétrole et en soulevant des enjeux géopolitiques d'ordre très différent.

Les différences ne viennent pas seulement de la nature de la source d'énergie utilisée mais aussi des décisions politiques des états. Le choix de l'hydro-électricité par la Norvège est une façon originale de prendre la mondialisation en compte pour y répondre localement avec une politique très liée au milieu physique. Inversement certaines pratiques agricoles très coûteuses en énergie (la désalinisation de l'eau de mer) peuvent permettre de mettre en valeur des territoires initialement considérés comme des terres peu/non fertiles.

L'utilisation d'une énergie a aussi des dimensions spatiales qui ne se limitent pas à une carte de la localisation des gisements. Il faut aussi réfléchir aux routes (à l'échelle mondiale) par lesquelles le produit est transporté, puis aux zones industrielles (souvent à l'échelle infra régionale) dans lesquelles il est traité. La notion de réseau (qui déborde des frontières nationales mais est rarement mondial) avait alors une grande importance.

Cet ensemble de processus (technologiques, industriels, politiques, économiques...) implique des acteurs et des usagers. Ce peuvent être des firmes, des Etats ou des groupes d'Etats (OPEP, Union Européenne...). Les utilisateurs ne sont pas tous égaux et disposent de moyens de pressions diversifiés pour se faire entendre. Les enjeux qu'ils considèrent comme fondamentaux varient entre, pour les uns les exigences de la croissance économique immédiate et, pour les autres, une préoccupation sur l'évolution du climat. Le sujet était donc complexe mais il ne devait pas surprendre tant il était prévisible qu'il figure parmi les sujets possibles. Dans l'ensemble les candidats avaient bien préparé la question et le niveau des bonnes copies est très satisfaisant.

Plusieurs types de plans étaient possibles et les très bonnes copies sont construites selon des agencements variés. On pouvait aborder le sujet sous un angle plus spatial ou selon une vision plus dynamique.

Si l'on souhaitait insister sur les dimensions spatiales, il était possible de commencer par le rôle de l'énergie dans la mise en place de la mondialisation, en indiquant comment la vitesse et la fiabilité des transports a progressivement conditionné une forme de hiérarchie des territoires. Les pays qui maîtrisent les sources d'énergies et les techniques de transports à la fois se trouvent alors en position d'être des acteurs privilégiés de la mondialisation. Cette première partie ne pouvait pas faire l'économie d'un rappel historique au sujet de la dimension coloniale de l'extension spatiale européenne (et nord américaine).

Une seconde partie pouvait ensuite légitimement s'interroger sur les conséquences économiques et géopolitiques de cette hiérarchisation. L'énergie participe d'un marché mondial et les enjeux de contrôle territorial des routes de commerce comme des lieux de production impliquent des rivalités parfois militaires. Il fallait aussi déduire des situations économiques des conséquences sociales avec l'inégale disponibilité de l'énergie selon les groupes humains. Des exemple de telles disparités devaient pouvoir être étudiés à l'échelle d'un pays (on pense par exemple au Soudan et au Darfour) mais également à l'échelle d'un détroit comme Gibraltar, qui sépare non seulement deux continents mais aussi des populations aux niveaux de vie distincts.

Une troisième partie pouvait enfin être construite comme une typologie à partir du croisement de deux critère principaux : la maîtrise de la source d'énergie d'une part, la maîtrise de la consommation d'énergie d'autre part. La mondialisation permet aux produits sources d'énergie de circuler assez bien mais tend de plus en plus à donner un avantage comparatif aux pays les plus économes ou les moins dépendants. Il faut donc construire une typologie qui distingue les pays non seulement en fonction de leur état d'actuel d'implication dans la mondialisation, mais aussi en fonction de ce qu'ils décident de changer pour continuer à occuper un rôle d'acteur dans la mondialisation future. Cela passe nécessairement par des changements de politiques énergétiques et le thème de la durabilité pouvait alors trouver une pertinence.

Un autre type de plan insisterait davantage sur la notion de processus que sur celle de territoire. La première partie traite de l'énergie en tant qu'elle est un moyen de s'insérer dans la mondialisation. Ce n'est pas seulement en contrôlant un lieu de production que l'on s'insère dans la mondialisation, ce peut être en développant une nouvelle technique de consommation ou de nouveaux usages d'économie d'énergie (des logements HQE à l'échelle locale, des réseaux de transports économes à l'échelle nationale). Il faut aborder d'une part les aspects techniques de l'usage de l'énergie et d'autre part la dimension culturelle : comment certains groupes sociaux voient-ils leur usage de l'énergie et en quoi leur attitude peut elle jouer sur un marche mondialisé ? Une part significative de l'industrie automobile dépend des comportements culturels des acheteurs et a une incidence forte sur la consommation d'essence.

Une seconde partie se consacrerait au fait que la mondialisation de l'énergie a cependant des dynamiques qui lui sont spécifiques et qu'elles ne sont pas toutes dépendantes du marché de la consommation. Il y a une dimension technique qui fait qu'on peut exploiter aujourd'hui par forage profond en mer des gisements situés dans des endroits que l'on n'aurait pas explorés hier. Il y a des processus industriels qui valorisent aujourd'hui certains charbons, certains schistes bitumineux qui n'étaient pas jugés intéressants auparavant. Il en résulte une localisation toujours évolutive des ressources, qui *in fine* dépend moins de la localisation géologique du gisement que de la maîtrise technologique de l'opérateur. En ce sens les plus grandes compagnies multinationales qui investissent beaucoup dans la recherche, doivent être considérés comme des acteurs essentiels de la mondialisation de l'énergie.

Une troisième partie croiserait les conclusions principales des deux premières : la mondialisation de l'énergie dépend en partie des décisions culturelles et techniques du marché, elle dépend également des décisions économiques et technologiques des firmes principales. Quel est alors le poids réel du politique ? L'échelon de l'Etat a-t-il une pertinence dans ce processus ? Les réponses doivent aborder les dimensions géopolitiques et les dimensions sociales. Les Etats ont une politique nationales de diversification et d'approvisionnement, ils ont également (pour certains d'entre eux) une politique locale de contrôle des prix de l'énergie. Cela a des conséquences sur leur industrialisation aussi bien que sur les inégalités sociales au sein de leurs populations. Des exemples précis à l'échelle locale pouvaient faire comprendre le poids des décisions étatiques dans l'aménagement de zones industrialo- portuaires (Dunkerque, avec quelques informations cartographiques sur le niveau social des habitants et leur proximité relative à Gravelines ou au centre rénové). A l'échelle plus régionale, un croquis des installations littorale entre Hong Kong, la zone spéciale de Shenzhen et son port à conteneurs et le complexe nucléaire de Daya Bay pouvait permettre de discuter la notion de

développement étatique hypertrophié et introduire une remarque nuancée sur l'éventuelle soucis qu'auraient certains Etats d'une durabilité.

Les deux types de plan ont donnée des copies notées à 15 et plus.

Virginie CAZES - DUVAT, Gérard HUGONIE, Hervé REGNAULD, Nancy de RICHEMONT

2.2. Composition de géographie des territoires

Durée: 7 heures

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique est rigoureusement interdit.

Sujet: « Les dynamiques littorales en France (ROM inclus) »

L'année où la mondialisation et le développement durable sont au programme, un sujet sur le littoral était prévisible. C'est ce qui explique une satisfaction relative – le nombre réduit de copies faibles et très faibles – mais aussi une certaine déception du jury – la moyenne de 06.4 car trop peu de bonnes et très bonnes copies. Les candidats ont souvent oublié les règles de base de la dissertation, négligé l'étude à grande échelle pour s'en tenir à des remarques générales, à petite échelle sur la « mondialisation ». Ils traitent des sujets proches – « littoraux et mondialisation », « nouvelle place des régions littorales dans l'organisation de l'espaces français »... - mais pas le sujet choisi, imposé, par le jury. Il sera donc facile de progresser, à condition de prendre le temps de bien lire le sujet précis, de respecter les règles classiques de la dissertation, de ne négliger aucune échelle d'analyse. Il importe de délimiter et de définir le sujet. Le libellé propose une délimitation précise, incluant les ROM: traiter des autres espaces de l'outre mer est hors sujet; se demander en quoi les littoraux et les dynamiques des ROM pouvaient être originaux - milieux, histoire, occupation, place dans l'organisation –est valorisé. La définition de littoral ne va pas de soi. C'est à la fois une ligne, le trait de côte précédé de l'estran, une zone qui se prolonge vers la mer et vers la terre- celle sur laquelle se font sentir les influences maritimes - un espace et désormais, avec la Loi Littoral, un territoire. Contact, interface, le littoral suppose une analyse multi scalaire et systémique, il se comprend à différentes échelles, emboîtées.

Le terme « dynamique », pourtant d'usage courant, n'est pas toujours défini. Il est souvent confondu avec dynamisme, expansion, alors que le déclin, la rétractation sont des dynamiques majeures, de même désormais que la mise en réserve, la conservation. Il est parfois réduit à son seul sens chronologique et l'on ne traite que de l'évolution de l'image, de la perception, de la représentation et des usages du littoral.

Les dynamiques, ce sont les mouvements, ce qui les crée, leurs conséquences. On remarque que les dynamiques littorales sont un outil de définition et surtout de délimitation des littoraux, espaces de profondeur variable sur lesquels s'exercent des dynamiques liées directement ou indirectement à la mer.

Le point de départ peut tenir dans un double constat. Les littoraux sont plus utilisés, occupés que la moyenne des territoires : sur un linéaire approximatif de 5.500 km pour la métropole et 1.500 km pour les ROM, sur 4% de la surface nationale, 10% de la population. Dans le détail, les communes littorales ont une densité plus forte que les cantons littoraux, eux-mêmes plus densément occupés que les départements littoraux. Les dynamiques sont contradictoires en apparence. A la diffusion des activités touristiques et de l'urbanisation répondent la concentration des activités portuaires, industrielles ou agricoles liées à l'exploitation du littoral, la volonté de protection ou de mise en réserve, et des cas rares mais spectaculaires de dé-poldérisation. L'ampleur du sujet condamne toute tentation d'exhaustivité, oblige à des choix appuyés sur une problématique claire.

Cinq problématiques au moins pouvaient être utilisées. Les dynamiques littorales ne traduisent-elles pas les effets combinés et parfois divergents de la mondialisation et du développement durable ? Les dynamiques littorales n'illustrent-elles pas le glissement d'une logique d'utilisation à une logique de préservation ? Les dynamiques littorales ne manifestent- elles pas une difficile gestion entre intérêts et acteurs différents ? Les dynamiques littorales sont elles d'abord endogènes – liées aux spécificités

du littoral- ou exogènes, expliquées par la situation des littoraux vis-à-vis des métropoles et axes majeurs? Les dynamiques littorales aboutissent elles à uniformiser les littoraux ou au contraire à les différentier encore davantage?

On peut citer trois exemples de devoirs bien notés. Le premier commence par insister sur l'inversion des dynamiques territoriales en faveur des littoraux depuis les années 1950 : les littoraux deviennent des espaces attractifs, ce qui se traduit par une littoralisation des hommes et des activités entraînant elle même des aménagements plus ou moins planifiés. Dans un second temps, il met en évidence le fait que ces dynamiques littorales — urbanisation et métropolisation, conversion industrielle et tertiarisation, mise en tourisme - induisent des risques, provoquent des conflits d'acteurs, et font émerger l'idée et les moyens de protection, à différentes échelles. Le devoir constate enfin la diversité des situations car des dynamiques entre les littoraux, en fonction du degré d'attractivité, de la profondeur du littoral, de son influence, tout ceci étant d'ailleurs d'abord lié à son accessibilité par rapport au reste du territoire. Cette typologie finale, précédée de la mise en évidence de critères, n'oublie pas les ROM.

Un autre candidat propose de chercher les limites du littoral, des limites variables qui sont d'abord celles des dynamiques littorales à différentes échelles. Il insiste ensuite sur le fait que malgré leur fragilité et leur instabilité, les littoraux sont des espaces devenus attractifs. Il conclut sur les dynamiques contradictoires, les conflits qui imposent un nouveau rôle à l'Etat et aux collectivités locales face à un espace convoité. La mise en évidence des différents acteurs, de leurs stratégies, des enjeux, des échelles, l'appui sur de nombreux exemples, variés et originaux, font la valeur de cette copie. Un troisième devoir part du constat de la variété des littoraux et des dynamiques, insiste ensuite sur la recomposition des espaces à partir des années 1960 et sur la rétraction, la concentration, des activités portuaires et industrielles en face de la diffusion du tourisme, pour enfin terminer par les nouvelles dynamiques de préservation.

Les candidats ont du mal à prendre en compte les différentes échelles. Trop de copies évoquent uniquement la petite échelle - celle de la mondialisation, littoralisation- métropolisation. C'est bien sûr essentiel. Mais on oublie alors totalement la grande échelle. Le lecteur a affaire à des littoraux... sans mer, sans rythmes spécifiques, sans marées, sans écosystèmes, environnement, paysages originaux, sans dynamique de recul tendanciel du trait de côté, sans aménagements spécifiques pour y faire face ou décisions pour laisser leur part à ces dynamiques naturelles. Si, comme l'écrivent de nombreux candidats « il ne faut pas tomber dans le déterminisme », nier toute composante « naturelle » aux littoraux et à leurs dynamiques est plus que réducteur.

Simple en apparence, synthétique et très large, le sujet se révèle sélectif et délicat car il oblige à bien prendre en compte une démarche par échelle qui est un outil majeur de l'analyse géographique, mais se révèle d'un maniement encore malaisé pour trop de candidats. Ainsi, en prêtant attention aux « règles » de l'exercice - très classique mais formateur - de la dissertation, en n'oubliant pas les différentes échelles d'analyse, leurs interactions, en sachant s'appuyer à la fois sur des grands faits généraux et sur des exemples précis, illustrés, les candidats peuvent améliorer très vite leurs résultats, ce qui est l'unique souhait du jury.

Anne-Laure AMILHAT-SZARY, Jacqueline JALTA, François LOUVEAUX, Yann RICHARD

2.3. Épreuve sur dossier : concepts et méthodes de la géographie

2.3.1. OPTION A : « Espaces, territoires, sociétés »

Durée: 7 heures

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique est rigoureusement interdit.

Sujet: « Repenser les relations ville-campagne »

Un grand nombre de candidats (107/242 soit 44%) a choisi ce sujet, sans doute parce que, faisant référence à deux grands domaines des spécialités de la discipline, l'urbain et le rural, il paraissait relativement confortable.

En règle générale, on constate que les candidats manquent de méthode ou d'une méthode d'analyse d'un dossier. Le corpus de documents est rarement présenté, ne serait-ce même que sous la forme d'une liste ou d'un court tableau décrivant rapidement les contenus. L'idée qu'il puisse être structuré et mobilisé de facon différente en fonction des questions posées n'effleure pour ainsi dire aucun candidat : le jury rappelle que le dossier en lui-même ne vise pas à épuiser le sujet ni à en faire la synthèse, mais l'oriente dans certaines directions qui sont autant d'axes contraignants autour desquels le candidat doit construire son argumentation et développer son esprit critique. Pour chaque question, les candidats doivent citer les documents qu'ils vont mobiliser et montrer quelle va être leur place dans la démonstration. Il est par ailleurs rare que chaque document fasse l'objet d'une analyse qui en dégagerait le statut, les questions en jeu, les références, la structure interne, etc. Il est en général simple prétexte à une dissertation qui bien souvent finit par l'ignorer. Cela est particulièrement vrai pour les tableaux statistiques et les cartes : l'absence totale d'une méthode rigoureuse d'analyse objective y est inquiétante ; Jacques Bertin et sa sémiologie graphique sont bien oubliés ! D'un point de vue formel, on constate également une propension à disserter de façon « mondaine », sans prise de risque : le candidat se contente souvent d'une pseudo-synthèse lisse et formatée, avec des références sans contenu et sans conséquences (on cite un auteur et avec beaucoup de précision le titre d'un ouvrage, l'année, l'éditeur, parfois une jolie phrase etc. mais de position ou d'enjeu scientifiques pas de trace!). Enfin, le jury rappelle qu'un exemple doit être...« exemplaire » donc généralisable et non pas l'expression d'un localisme réducteur.

Le sujet était intitulé : « <u>Repenser</u> les relations ville-campagne ». On se situait donc délibérément dans un rapport dialectique entre l'évolution d'un phénomène (les relations ville-campagne) et le principe et la méthode de son analyse. Le jury attendait des candidats à l'agrégation qu'ils prennent la mesure à la fois des profonds changements qui ont dans les dernières décennies affecté les formes, les enjeux et la nature même de ces relations, et du débat scientifique qui cherche à en orienter l'interprétation et à en tracer les perspectives.

Question 1

Justifiez le renouvellement de l'étude des relations ville-campagne en géographie. Comment les nomenclatures spatiales adoptées à partir de 1996 par l'INSEE et l'INRA contribuent-elles à ce renouvellement ?

Le libellé du sujet commandait une approche épistémologique, puisant dans l'histoire de la pensée géographique étapes et moments de la réflexion sur le thème. En général, les références aux auteurs sont très limitées et ne sont pas replacées dans leur contexte : Mendras, qui n'était pas géographe, Kayser pour sa « renaissance rurale » et Levy pour « Oser le désert » s'en sortent bien ; de temps en temps, Nicole Mathieu et Jean Renard font une timide apparition, et puis c'est tout !...ou presque (de toute façon, comme on l'a regretté plus haut, la référence reste avant tout mondaine); on constatera qu'il s'agit essentiellement de ruralistes (à part Lévy mais il est retenu ici pour un article sur le rural) comme si la question ne se posait pas à la géographie urbaine, à moins que les candidats aient considéré que de ce point de vue la question était définitivement réglée sous une forme d'absorption exclusive du rural dans la dynamique urbaine. « Renouvellement » signifiait une sorte de rupture plus ou moins récente que le document 1 pouvait aider à définir. Il est assez curieux de constater qu'une expression aussi forte que « la ville est vécue sous les espèces de la campagne », pourtant mise en exergue dans le texte, n'a quasiment pas été relevée par les candidats et a fortiori débattue et critiquée. Le débat pouvait tourner autour de la notion de dynamique urbaine associée à des formes d'habitat rural avec une mobilisation du document 8 qui insiste sur la forme (paysagiste de l'urbain) et ses références symboliques, et du document 9 qui raisonne plus en terme de réseaux sociaux structurants. Le document 2 devait impérativement servir à répondre à la deuxième partie de la question, mais cela n'a pas posé de difficultés aux candidats ; le jury a apprécié ceux qui ont mis en évidence les grands principes de classification (emploi, continuité/discontinuité, etc.) pour montrer à la fois l'intérêt et les limites de ce document, et ceux qui en ont développé une vision critique par la mise en évidence d'un biais urbain explicite dans la réponse à la question du « Comment... ». Le document 3 (et la carte qui lui était afférente) sur les bassins de vie devait venir enrichir le débat sur les principes de classification des espaces et le resituer suivant l'objet de la question. Il fallait aussi sortir du territoire français, avec au moins une incursion vers la situation aux Etats-Unis.

Question 2

Analysez et caractérisez les nouvelles dynamiques démographiques des bassins de vie des espaces ruraux. Dans quelle mesure voit-on se dessiner de nouvelles géographiques sociales et économiques dans les campagnes et les espaces suburbains français ?

Cette question exigeait que les candidats fissent une analyse détaillée du tableau 3b, à la fois analyse formelle permettant de dégager la structure de l'information et tout son contenu, et mise en corrélation pertinente des composantes de cette information pour dégager les critères de caractérisation des bassins de vie et les tendances dans l'évolution du taux de variation. Cette analyse devait être confrontée à la carte du document 3a qui, comme toute carte, montre la distribution géographique du phénomène (qu'on pouvait synthétiser – en délimitant des grandes zones plus ou moins homogènes -, mais non pas réduire à l'excès – sous la forme par exemple de chorèmes insignifiants ou de formule lapidaire genre « diagonale du vide » qui tient, hélas, encore solidement la vedette ; l'unité de base étant le département, la carte était suffisamment précise pour ne pas escamoter la diversité de la géographie de la France ; par ailleurs, elle présentait des défauts formels que certains candidats ont bien relevés). Les documents 4a et 4b plaçaient l'analyse à une plus grande échelle, celle de la commune, et avec une plus grande profondeur dans le temps : le document était suffisamment explicite dans la définition des phases pour ne pas poser d'autres problèmes que d'arriver à les contextualiser. Pourquoi un certain nombre de candidats ont-ils oublié de mobiliser ce document pour cette question sur les dynamiques démographiques ? Mystère !

La deuxième partie de la question était formulée de façon assez neutre : « dans quelle mesure voit-on se dessiner... ». Il fallait sans doute la problématiser et préciser comment on pouvait comprendre les notions de « géographies sociales et économiques ». Faute de l'avoir fait, les candidats se sont trop souvent contentés de lister les éléments des documents 6 et 7. Ces documents, le 6 en particulier, devaient pourtant être utilisés avec circonspection et esprit critique. Dans la renaissance rurale, Bernard Kayser avait donné les éléments nécessaires à la compréhension d'une nouvelle sociologie des campagnes. L'analyse du document 7 devait par ailleurs faire référence au développement territorial dans un contexte de concurrence accrue mais aussi de valorisation des compétences selon une logique de projet qui transgresse la dichotomie ville-campagne.

Question 3

Etudiez le processus d'étalement urbain en France. Quels en sont les enjeux économiques, symboliques et environnementaux ?

Il fallait bien sûr s'appuyer ici sur les cartes 5 et 4c/4d en articulant les échelles (d'un point de vue formel de technique cartographique, on pouvait critiquer l'usage du jaune de la carte d'occupation des sols, couleur chaude qui se relie naturellement au rouge et à l'orange en contradiction avec l'opposition des phénomènes représentés - agricoles / artificialisés et urbanisation - ; l'hétérogénéité de l'information –site/territoire, artificialisés/urbain, agricole, forêt...- devait également être relevée pour montrer la difficulté d'interprétation de ce document). La question devait se limiter à la notion d'étalement urbain et non pas reprendre ce qui avait été déjà vu sur les bassins de vie, etc. Le document 8 devait être analysé avec précision et enrichi d'informations externes : les candidats avaient ici matière à montrer leur culture géographique sur des thèmes centraux comme l'environnement, la mobilité, le paysage, etc. Cette question a été souvent la mieux traitée.

Question 4

Quels enseignements peut-on tirer des évolutions spatiales observées aux Etats-Unis ?

« Evolutions spatiales », c'était un vaste sujet. Les documents 9 et 10 en fixaient les limites et le reliaient à la question précédente. On pouvait traiter les deux questions ensemble. Là encore, les candidats n'ont en général pas porté suffisamment attention à l'analyse du document 9, négligeant de définir les différents termes anglais (urban sprawl – pourquoi le mettre en anglais d'ailleurs ?-, edge cities, downtown, edgeless cities, cluster) et au-delà de dégager la structure argumentaire d'un texte qui le méritait. Des phrases aussi importantes que « la structure [urbaine] se lit au travers de réseaux dessinés par le ménage » n'ont pas attiré l'attention. « Des modes de gestion postfordistes » n'a pas été jugée digne d'explication, etc. Le jury insiste une fois de plus sur la nécessité de maîtriser une

méthode d'analyse de texte. Quant à la photo du document 10, il fallait la sortir de sa banalité apparente et cela ne pouvait se faire sans connaissance précise du processus d'étalement urbain aux Etats-Unis. Une simple description de la photo n'était d'aucune utilité.

Le jury ne cache pas une certaine inquiétude devant la façon dont les candidats abordent cet exercice sur dossier, encore une fois sans beaucoup de méthode et sans entrer dans un débat scientifique que requiert pourtant le niveau supposé du concours.

Bernard CHARLERY de la MASSELIERE et Clotilde DRUELLE KORN

2.3.2. OPTION B: « Milieux et environnement »

Durée: 7 heures

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique est rigoureusement interdit.

Sujet : Les dynamiques de l'espace littoral et de sa frontière terre-mer : les enjeux environnementaux et socio-économiques.

Peu de candidats (46), cette année encore, ont composé sur le sujet de l'option «Milieux et environnement ». Le sujet s'appuyait pourtant sur des problématiques désormais classiques en géographie de l'environnement.

Quelques remarques générales au préalable. Le jury rappelle que l'épreuve du commentaire de documents ne constitue pas une épreuve de dissertation « déguisée » : il ne s'agit donc pas de se contenter de citer les documents, sous forme de renvois ou de citations entre guillemets, ou de les mobiliser uniquement à titre illustratif. Les documents doivent être décortiqués, analysés et ainsi fonder largement une argumentation qui sera également étayée par les connaissances du candidat. L'exercice nécessite de la part des candidats, un véritable effort de contextualisation des documents, indispensable dès lors que cette épreuve engage à confronter des approches, des méthodes, à développer des analyses critiques. Ce recul, cette distanciation critique est, nous tenons à le rappeler, essentielle dans le métier d'enseignant. Les candidats à l'agrégation doivent garder à l'esprit que l'épreuve du commentaire de documents est une épreuve qui exige une méthodologie de travail rigoureuse qui s'acquiert en amont de la seule année de préparation au concours.

Le sujet était intitulé « les dynamiques de l'espace littoral et de sa frontière terre-mer : les enjeux environnementaux et socio-économiques ». Le jury attendait de candidats à l'agrégation qu'ils abordent le littoral en tant que système complexe, qu'ils soient capables d'articuler échelles et temporalités, jeux des acteurs et contexte politique (ou de l'action publique) en mobilisant une démarche systémique incontournable en géographie de l'environnement. Rares ont été les copies équilibrées, qui témoignaient de connaissances sur les différents aspects du sujet. C'est regrettable au sens où cela témoigne de la difficulté des candidats à mettre en œuvre une démarche systémique intégrant les dimensions naturelles, sociales et politiques des questions environnementales.

De plus, les candidats ont également montré des difficultés à porter un regard critique sur les documents. Les notions de gouvernance, de développement durable par exemple sont mobilisées comme des évidences (voire des solutions évidentes) sans réelle analyse ni recul, sans regard critique.

Question 1.

Avec cette première question, les candidats devaient montrer qu'ils disposaient de connaissances générales en géomorphologie littorale et leurs capacités à construire une argumentation solide et démonstrative à partir des documents proposés, issus de manuels fondamentaux de Licence. Cette première question a été particulièrement peu réussie.

Cette question impliquait de préciser une certains nombre de termes afin de les mobiliser ensuite de manière pertinente : littoral, estran, côte voire frontière. Il s'agissait ensuite de caractériser les différents types de côtes en fonction de leur nature (côte rocheuse/côte meuble) ou en fonction des dynamiques (côte d'ablation/côte d'accumulation). Le jury attendait que les candidats évoquent les différentes configurations spatiales des littoraux et leurs traductions paysagères en s'appuyant sur des exemples. La mobilité (recul, engraissement, démaigrissement) étant un trait essentiel, il était indispensable de la montrer et de la caractériser à différentes échelles spatiales et temporelles. Il fallait montrer en quoi les dynamiques des littoraux sont produites par la combinaison d'agents et de processus de nature différente. Trop de copies ont ignoré cet aspect et si parfois les processus marins sont évoqués (abrasion, dissolution, etc.), les processus classiques d'évolution des versants (infiltration, cryoclastie par exemple) à l'œuvre sur les falaises ou les processus éoliens ont été à de rares exceptions près ignorés. Le cycle saisonnier de la plage est manifestement totalement ignoré des candidats. Le jury a apprécié les copies mentionnant les côtes coralliennes, côtes considérées sensibles par leurs conditions d'élaboration et de maintien (température des eaux, taux de salinité,...).

La mobilité constituait l'élément qui permettait d'articuler la question 1 et la question 2 et de construire une démonstration rigoureuse autour des méthodes de lutte contre l'érosion et leurs limites.

Question 2.

Plusieurs méthodes de lutte contre l'érosion étaient signalées dans le dossier documentaire au regard de la mobilité du trait de côte et des enjeux de protection des aménagements ou des côtes ellesmêmes. Il s'agissait de s'intéresser à ces méthodes en fonction des objectifs spécifiques de défense recherchés et des dynamiques qu'elles cherchent à modifier ou atténuer. Trop souvent, les candidats se sont contentés d'établir un listing des méthodes sans chercher à organiser ni structurer une réflexion entre un choix d'aménagement et des enjeux.

Il était possible de distinguer deux grandes méthodes : les ouvrages traditionnels de défense contre la mer (gestion statique) d'une part et de nouveaux modes d'action (gestion dynamique, essentiellement les rechargements sédimentaires) d'autre part. La première catégorie répond à deux objectifs, fixer le trait de côte ou agir sur les stocks sédimentaires. Il s'agit tout d'abord des ouvrages frontaux ou longitudinaux (murs, digues) qui isolent des actions de la mer, la frange littorale et ses aménagements (route, front de mer, habitations...) et fixent le trait de côte. Il fallait notamment expliquer comment ces ouvrages coupent la plage de la dune (blocage des transferts sédimentaires et du cycle saisonnier de la dynamique sédimentaire), et commenter les phénomènes d'affouillement qui se développent à la base des constructions (nécessité de reconstruction perpétuelle de l'ouvrage par le bas, mise en place des enrochements). Les brise-lames ensuite, installés parallèlement au trait de côte en bas de plage, cherchent à casser la houle frontale dominante et maintenir la plage et les installations en arrière. Il convenait alors notamment d'expliciter les conséquences du phénomène de diffraction en terme d'érosion, de redistribution du matériel sédimentaire.

Enfin, dans cette même catégorie, devaient être traités les ouvrages transversaux (épis en bois, en enrochement ou en béton) dont l'objectif est de lutter contre le démaigrissement des plages par une modification du transit. Le principal effet "pervers" (déficit en apport sédimentaire en aval par rapport à la dérive littorale) était particulièrement visible et lisible sur les documents. La seconde catégorie de méthodes (méthode de gestion dynamique) était illustrée par la technique du rechargement sédimentaire). Il s'agit d'agir sur les stocks sédimentaires et les agents hydrodynamiques afin d'augmenter la largeur d'une plage voire de la reconstruire. Le rechargement peut se faire en différents endroits du profil en fonction de là où est constaté le déficit sédimentaire : sur la dune ou dans les petits fonds (réinstaller un cycle saisonnier), le haut de plage (restaurer ou agrandir la plage). Les effets sont visuellement immédiats, mais l'opération est coûteuse et doit être renouvelée.

La nature des enjeux et donc les choix des types d'ouvrages retenus s'effectuent notamment en fonction des activités développées sur le littoral. Le jury a apprécié les candidats qui ont évoqué les impacts paysagers des ouvrages dans leur dimension esthétique mais aussi au regard de la perception du risque (certains ouvrages semblant plus rassurants que d'autres).

Question 3.

Cette question renvoyait à une analyse incontournable aujourd'hui en géographie de l'environnement du jeu des acteurs, de la confrontation des usages et des usagers. Une démarche classique en géographie mais qui nécessitait de mobiliser une approche systémique. La réalisation d'un

organigramme était exigée, et comme l'an passé, le jury rappelle qu'un organigramme ne peut se résumer à un tableau de données ou de fait simplement juxtaposés : il traduit une démarche pensée systémique structurée. L'objectif est de hiérarchiser l'information et de dégager les interactions en présence susceptibles de reconfigurer un système. Les caissons et les flèches doivent être absolument caractérisés et légendés sous peine de rendre incompréhensible et donc inutile l'organigramme. De nombreux candidats ont rencontré de réelles difficultés à traiter cette question et finalement à articuler sociétés et environnement de manière non caricaturale, ce qui est le fondement de cette option.

Les documents permettaient de voir en quoi les espaces de mangrove étaient passés du statut d'espaces refuges, de repli et/ou de résistance, peu accessibles, d'une image longtemps répulsive, à un statut d'espace convoité, disputé et "fragile", devenu attractif où les activités s'intègrent en partie au système régional voire au système mondialisé (enclaves portuaires) : l'interface littorale jouant son rôle d'ouverture au monde pour évacuer des productions souvent sans lien avec les activités et production plus spécifiquement de mangrove. Il fallait donc aussi s'attacher à analyser l'organisation spatiale de la mangrove et de sa mise en valeur en montrant la complémentarité des usages dits "traditionnels" au regard des potentialités et des contraintes du milieu. Il s'agissait de montrer en quoi les systèmes de mise en valeur sont des systèmes marqués par différentes formes de pluriactivité en partie saisonnière, associant activités agricoles (riziculture en casier structurant l'espace par les petits ouvrages de contrôle de l'eau et traduisant une appropriation forte et fine du territoire), exploitation du sel, pêche et fumage du poisson, récolte et coupe du bois de mangrove. Ceci devait permettre d'engager une réflexion sur les évolutions et les formes de concurrences à l'œuvre aujourd'hui : concurrence spatiale (quels espaces dévolus à quelles fonctions), concurrence d'usage des ressources (le bois, une même ressource pour différents usages). Cela permettait aussi de s'intéresser aux différents facteurs, parfois interactifs, participant à ces mises en concurrences : augmentation de la population (croissance démographique, migration et problématique de l'intégration et de la légitimité à exploiter un espace "saturé"), urbanisation, le développement de nouvelles activités au regard de nouveaux débouchés économiques (tourisme, pisciculture, crevetticulture, etc.), mise en place de zonage de protection (une forme de soustraction de la ressource spatiale disponible).

Le décorticage et l'argumentation autour des systèmes de gestion de la mangrove devaient aboutir à identifier des formes assez classiques de conflits d'usages, de conflits sociaux liés aux usages, à l'accès aux ressources et au foncier et d'arriver à analyser les enjeux environnementaux. Les questions toujours délicates de déforestation (et de la destruction d'espèces et d'habitats) comme celles de l'évolution des sols de mangrove ou des différentes formes de pollution devaient alors être explicitées dans leurs dimensions systémiques.

Trop de candidats ont encore une vision simpliste - parfois même caricaturale - et linéaire de systèmes aux interactions multiples à différentes échelles. Or les espaces de mangrove, mais ils sont loin d'être uniques en leur genre, se caractérisent par des enjeux complexes environnementaux, sociaux et de contrôle du territoire, intégrés au cœur d'une vaste problématique, celle du développement (durable ?).

Question 4.

La question 4 a été la question la moins réussie dans la grande majorité des copies. Les candidats ont eu du mal à proposer une réflexion notamment autour des méthodes et des outils de gestion d'un espace littoral, considéré aujourd'hui "sous pression". Souvent les candidats ne se sont appuyés que sur une partie des documents, à laquelle ils ont adhéré, en mobilisant pour toute analyse de la simple paraphrase, sans aucun regard critique. Or certains documents, résolument polémiques, auraient dû amener ce recul critique. Les documents engageaient, par exemple, à construire une lecture distanciée du bilan de la loi littoral, en dégageant des contradictions (un même chiffre ou un même indicateur mobilisé pour arriver à une conclusion opposée), en fonction de qui parle. Trop peu de copies ont pris en compte l'identité des producteurs du message.

La difficulté de cette question 4 était d'articuler les différents documents et cette articulation ne pouvait passer que par une analyse méthodologique et chronologique des modes de gestion de l'espace littoral au regard de l'évolution des objectifs et des priorités déterminés. Il fallait montrer les tentatives de basculement d'une gestion fondée sur des logiques sectorielles à une gestion qualifiée d'intégrée, puis de négociée, multi-acteurs et articulant le court et le long terme, avec les gestion intégrée des zones côtières (GIZC).

Les candidats devaient montrer les apports et les limites des méthodologies mises en œuvre comme des outils mobilisés, qu'il s'agisse du rôle de la modélisation, des systèmes d'information

géographique, de la production d'indicateurs ou de la participation. Autant d'éléments qui amenaient à engager une réflexion sur les modes de production de l'action publique en environnement, sur la recherche décrétée (et absolue?) du consensus, sur la production de la connaissance et son instrumentalisation potentielle, le statut et le rôle de la recherche et de l'expertise, et plus globalement de la science et du scientifique dans des contextes marqués par la complexité et l'incertitude.

Véronique André-Lamat et Philippe Allée.

2.3.3. OPTION C: « Aménagement »

Durée: 7 heures

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique est rigoureusement interdit.

Sujet : « Les réseaux de transport au service de l'intégration territoriale européenne »

Quarante candidats ont choisi l'option Aménagement. Les notes s'étagent de 1 à 13. La moyenne s'établit à 6,7/20. Vingt copies ont été notées au-dessus de cette moyenne, et dix copies ont obtenu une note égale ou supérieure à 10. Mais sept copies ont obtenu une note égale ou inférieure à 3.

Le sujet (« Les réseaux de transport au service de l'intégration territoriale européenne ») présentait 16 documents regroupés en 7 parties, dont 5 textes, 5 tableaux et 6 cartes. Ces documents ne présentaient pas de problèmes particuliers d'interprétation, à la condition de se montrer attentif. En effet, pour répondre aux quatre questions précises posées par le sujet, le contenu des documents, conforté par une bonne culture générale, suffisait amplement.

Encore fallait-il prendre connaissance des documents avec assez de soin pour en tirer les faits sur lesquels appuyer ensuite la construction du commentaire et réaliser la synthèse de la question qui était demandée *in fine*. Une fois de plus, des copies ont été rédigées en parallèle de cet ensemble documentaire, affirmant des faits contredits par les documents, ou bien encore des opinions mal étayées, voire impossibles à étayer à partir des documents. Ce ne sont pas les opinions parfois très personnelles exprimées par certains candidats qui sont en cause, évidemment, mais le faible niveau de l'argumentation développée pour les justifier.

Car une impression négative se dégage assez régulièrement des copies : l'Europe aurait échoué dans ses projets de construction de réseaux de transports intégrateurs, ou bien ses projets auraient creusé des inégalités au lieu de contribuer à les combler. Il apparaît également dans plusieurs copies, sans autre forme de procès, que le renforcement des métropoles européennes serait un défaut.

Il faut d'abord rappeler ici que la plupart des chantiers dont il est question dans les documents présentés sont à considérer au futur, que peu d'entre eux ont encore été réalisés et que l'horizon de leur réalisation est assez lointain pour une bonne part d'entre eux. C'est donc bien d'un vaste projet de poursuite, de complément et de maillage des réseaux européens dont il s'agit, projet qui prend appui de facon très logique sur les sections existantes.

Ensuite, des notions de base en matière de réseau ont certainement manqué à de nombreux candidats, lorsqu'ils reprochent à l'Europe de financer des tronçons dans la partie médiane du territoire européen au détriment de la partie est, dans les nouveaux Etats de l'Europe, ou bien dans les périphéries sud et ouest. Le maillage du réseau autoroutier et plus encore celui du réseau ferroviaire à grande vitesse impliquent des connexions, notamment ouest-est, qui justifient des tronçons nouveaux, y compris dans la partie la mieux pourvue du territoire européen, comme entre la France et l'Italie du Nord, ou bien encore en Allemagne, au cœur même de l'Europe déjà fortement maillée, tout simplement parce que ces régions sont en position charnière et que ces réseaux sont hérités d'une vision exclusivement nationale centrée sur les capitales. Une lecture attentive de la liste des projets prioritaires, conduite par certains candidats de façon avisée, permettait de ne pas tomber dans cette appréciation négative un peu rapide, conduisant un candidat, parmi d'autres, à conclure que le « cœur accapare tous les crédits ».

Enfin, le reproche d'effet-tunnel fait au réseau ferroviaire à grande vitesse a été généralement excessif (il aura été question d'enclavement, de trous noirs, de relégation). Certes, ces lignes nouvelles sont principalement destinées à mettre en réseau les métropoles européennes, en diminuant les durées de trajet et en privilégiant un mode de transport, le chemin de fer, plus avantageux en termes d'environnement (consommation d'énergie et émissions de gaz à effet de serre). Mais il ne faut pas confondre lignes à grande vitesse et structure des dessertes, c'est-à-dire l'infrastructure et l'exploitation. La carte de la SNCF présentant les dessertes du TGV Est (document 7) montre bien que l'effet-tunnel est plus que relatif : par exemple, cinq petites villes des Vosges sont desservies par les TGV, ainsi que six villes de Champagne, et non seulement Strasbourg ou Francfort.

De plus, il ne fallait pas oublier que l'intervention de l'Europe se limite au financement d'une partie seulement des infrastructures, celles qui présentent un intérêt du point de vue de l'intégration territoriale européenne, et qu'il revient aux Etats, aux régions et aux autres collectivités de financer les réseaux d'intérêt régional ou local selon leurs propres priorités.

Négliger ces aspects conduisait à douter des intentions intégratrices de l'Europe, d'autant que les déclarations politiques rappelées par plusieurs textes placent l'action européenne dans le cadre de l'économie de marché. Il était pourtant un peu abusif de dire de façon abrupte que les réseaux de transport sont mis au service de la compétition entre Etats et régions, c'est-à-dire du creusement des inégalités. La position libérale de l'Europe vise plutôt à développer les complémentarités économiques, et il est donc logique qu'elle ait pour but à terme de favoriser les échanges en accroissant les capacités de transport, en réduisant les durées et les coûts, en augmentant la sécurité et, c'est le défi nouveau lancé par le développement durable, en réduisant les nuisances environnementales. Un commentaire un peu plus subtil des textes de la Commission européenne aurait donné plus de poids à la défense d'une vision sceptique, souvent exprimée, qui peut évidemment être soutenue.

En assemblant certains des documents proposés, il était possible de construire des séquences démonstratives, et dans l'ensemble, les candidats ont suivi les propositions faites par le sujet luimême. On pouvait évidemment s'en affranchir et combiner ces documents entre eux selon les besoins de chacun. Si ces documents ont été lus convenablement par les candidats attentifs, le parti que l'on pouvait tirer de leur combinaison n'a pas toujours été exploité.

Le document relatif à l'état des réseaux (document 3), moyennant quelques calculs simples, rarement tentés, mis en relation avec le document relatif à l'évolution des trafics (document 5), permettait de montrer que les Etats les mieux pourvus en infrastructures ferroviaires (pays de l'Europe médiane) présentaient un réseau ferré finalement peu moderne (taux d'électrification) et un réseau autoroutier très réduit, alors qu'ils connaissaient les évolutions de trafic, surtout routier, les plus importantes, cela dans un contexte politique (document 4) portant le développement des échanges, mais selon des modalités favorables au développement durable.

Le document relatif aux axes prioritaires (document 6) a servi, à juste titre, de nombreux développements, mais les candidats qui ont tiré le meilleur parti de ce document sont ceux, pas si nombreux, qui ont cherché à représenter les axes et à en déduire la logique du maillage, et notamment sa relation aux principales villes et capitales européennes (les effets des tronçons déjà construits ou en construction sur les relations entre métropoles pouvaient d'ailleurs être constatés grâce au document 7). Une analyse des montants dédiés à ces axes en les regroupant selon leur orientation et leur localisation, appuyée sur quelques simples additions, permettait de régler une partie des problèmes posés à de nombreux candidats par la répartition entre centre et périphéries de l'Europe, entre pays riches et nouveaux entrants de l'Est européen, une répartition bien moins caricaturale que ce que l'on aurait pu en dire à première vue.

Un seul de ces documents a posé un sérieux problème d'interprétation à la plupart des candidats (la plupart, mais pas tous!). Il s'agit de la carte de l'accessibilité potentielle (document 2). Elle ne montrait pas des temps d'accès à des territoires, contrairement à ce que de nombreux candidats ont cru voir, faute d'avoir lu attentivement la légende. Il s'agissait de quantités de population accessible selon les critères habituels utilisés, entre autres, par les économistes : le temps et le coût. C'est la raison pour laquelle le centre du territoire représenté, lui-même très peuplé et très maillé, présente les indices le plus élevés. Le gradient centre-périphérie est évidemment le plus visible, et il faut noter que les indices de la France de l'Ouest ne sont pas supérieurs à ceux de l'Europe de l'Est. Une bonne interprétation de cette carte, certes complexe, mais bien éclairée par sa légende, aurait probablement permis d'éviter un certain nombre des propos déjà relevés ci-dessus. D'une façon plus générale, la

notion centrale d'accessibilité spatiale n'a que rarement été proposée explicitement comme fil conducteur du commentaire.

Terminons en redisant, à l'adresse des futurs candidats, que les documents rassemblés pour cette épreuve doivent constituer le socle de la copie, que les longs « placages théoriques » ne sont pas utiles, surtout si leur remise en contexte est défaillante, et que rien ne remplace une étude attentive des documents. Cette étude attentive permet de répondre de façon avisée aux questions auxquelles les candidats doivent répondre, et le plus précisément possible, et non disserter « à propos de » ou « autour de » documents.

Yves JEAN, Francis BEAUCIRE

2.4. Composition d'histoire

Durée: 7 heures

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique est rigoureusement interdit.

Sujet: «L'aristocratie et Constantinople (milieu du VIIe siècle – 1204) »

Cette année, le jury a corrigé 191 copies au lieu de 242 l'an passé. La diminution du nombre de postes proposés au concours semble avoir eu un effet dissuasif sur les candidats potentiels (moins 21 %). La distribution des notes est la suivante :

| Notes | Effectifs | Notes | Effectifs |
|-------|-----------|-------|-----------|
| 0 | 2 | 10 | 8 |
| 1 | 23 | 11 | 7 |
| 2 | 35 | 12 | 4 |
| 3 | 22 | 13 | 4 |
| 4 | 18 | 14 | 4 |
| 5 | 14 | 15 | 3 |
| 6 | 8 | 16 | 2 |
| 7 | 11 | 17 | 2 |
| 8 | 12 | | |
| 9 | 12 | | |

La moyenne est de 5,46 au lieu de 5,67 en 2007 revenant au niveau de 2006 (5,51). Le nombre de très bonnes copies dont la note est supérieure ou égale à 15 est identique à celui de l'an passé : 7.

La première impression à la lecture des copies a été celle d'une négligence inquiétante dans l'expression. Un nombre croissant de candidats ne possède pas la maîtrise de la langue française. Les fautes d'orthographe innombrables, les incorrections répétées, en particulier les graves erreurs de syntaxe (confusion de *qu'il* avec *qui*, locutions de négation incomplètes, reprise d'un complément d'objet comme sujet dans la même phrase etc...) et l'indigence du vocabulaire dans nombre de copies finissent par rendre l'argumentation incompréhensible. De nombreuses copies ont été pénalisées pour cette raison : l'enseignant doit maîtriser la syntaxe et le vocabulaire élémentaires du français.

La seconde impression générale est celle d'une connaissance insuffisante des candidats, voire de l'ignorance complète du sujet. Les développements hors sujet ont été très nombreux, même dans les copies où la question a été partiellement traitée. Ainsi, les digressions sur les campagnes byzantines ont fleuri avec des développements inopportuns sur la législation macédonienne concernant les puissants. D'autres candidats ont préféré traiter de Constantinople lors de sa fondation par Constantin ou de son essor lors du règne de Justinien ou encore de la chevalerie occidentale lors de la quatrième croisade, montrant par là même qu'ils avaient dû s'en tenir à l'introduction d'un manuel. Il est tout aussi inquiétant de noter de la part de candidats dont la spécialité est la géographie la méconnaissance totale du site de Constantinople ou l'absence de toute interrogation sur la signification de « Corne d'Or » aboutissant ainsi à faire de ce magnifique estuaire à l'origine des ports naturels de la ville un espace terrestre construit. Les observations susdites des correcteurs ne relèvent malheureusement pas de l'anecdotique.

Le jury proposait pourtant une question au cœur du programme « L'aristocratie et Constantinople », dont l'intérêt était justement qu'il recouvrait différents aspects, politique, social, économique et culturel. Surtout la formulation du sujet reposait sur la dynamique associant l'aristocratie à la capitale. Certains candidats ont passé sous silence cette dernière, la limitant *de facto* à la cour, voire à l'empereur. D'autres, plus nombreux, ont analysé les deux termes du sujet séparément, notamment dans une première période consacrée à « l'aristocratie provinciale », comme si celle-ci n'avait pas de liens avec Constantinople et comme si Constantinople n'abritait pas d'aristocratie au sortir des siècles obscurs (7^e-8^e siècle). L'idée sous-jacente étant la domination militaire, à cette époque, des aristocrates de province, Constantinople disparaissait quasiment de la scène. Cette optique biaisée du sujet vient de la sous-évaluation des liens de l'aristocratie avec l'empereur et du rôle, essentiel, de la cour impériale pendant toute la période. La symbolique du cérémonial qui est à la fois une légitimation de l'empereur par l'aristocratie et un renouvellement permanent de la légitimité de l'aristocratie n'avait pas de frontière chronologique, ce que peu de candidats ont réellement compris.

Le sujet proposé reposait sur une problématique liée au couple aristocratie - Constantinople que l'on devait formuler en termes d'enjeu : Constantinople a représenté pour l'aristocratie l'enjeu politique, mais aussi économique et culturel de sa domination sociale. Ce sont donc les deux termes d'un couple qu'il fallait étudier dans une analyse de la dépendance de l'un par rapport à l'autre.

Certaines copies ont privilégié un plan chronologique qui n'était pas pertinent pour l'ensemble du devoir, même si certaines évolutions devaient être marquées. Mais il est clair que pour traiter ce sujet il fallait des connaissances qui pour le plus grand nombre étaient insuffisantes. Les candidats pour une grande part ne connaissaient qu'insuffisamment la chronologie et les dynasties de la période et les quelques dates essentielles, considérées comme des tournants importants, étaient escamotées ou donnaient lieu à la plus grande confusion. De même, illustrer sa copie d'exemples pertinents était certes bienvenu. Mais là encore trop d'ignorance aboutissait à l'effet inverse. Et pour n'en citer qu'un, l'exemple bien connu des bateaux de l'impératrice Théodora, épouse de Théophile, a donné lieu à toutes sortes de variantes les plus incongrues sur l'identité du couple impérial.

La définition même des aristocrates à Byzance devait être posée dès le début. Beaucoup ont évoqué, d'emblée, l'aristocratie urbaine ou l'aristocratie constantinopolitaine sans jamais préciser ce que ces expressions désignaient. Là encore les définitions données par les candidats étaient le plus souvent inadéquates et les confusions sur les charges et les dignités ne sont pas acceptables dans la mesure où ce qui ressortit au service de l'empereur relève des connaissances élémentaires. Les conditions de l'appartenance au Sénat et les privilèges qui en découlaient n'ont pas fait l'objet des développements attendus et ont été source de confusion.

Les trois termes du sujet proposé étaient donc l'enjeu de la capitale pour l'aristocratie, en retour l'impact de l'aristocratie sur la capitale et, au-delà, les réseaux que l'aristocratie tisse entre la province et la capitale.

Le premier terme a été généralement bien vu des candidats qui avaient quelque connaissance du sujet. Constantinople comme centre du pouvoir et lieu d'attraction des aristocrates a donné lieu à de bons développements. Mais, généralement, seul cet aspect a été vu ou tout au moins a été développé, aux dépens des deux autres. Par ailleurs les candidats ont généralement oublié le rôle des eunuques qui était un aspect important pour l'ascension des aristocrates.

Si l'impact de la Ville sur l'aristocratie a été généralement traité, en revanche l'impact de l'aristocratie sur Constantinople n'a pas été vu ou est resté insuffisamment développé. La relation entre la prospérité de la ville et le rôle qu'y a joué l'aristocratie était pourtant une partie essentielle du devoir. Certaines copies ont certes évoqué la ville comme lieu de fabrication ou de commercialisation de produits spécifiques au mode de vie aristocratique et il y eut quelques développements intéressants sur le « pain blanc » ou les épices ou l'artisanat de luxe, ainsi que sur la location de boutiques par des aristocrates ou leur contrôle des productions des ergastèria par l'intermédiaire d'hommes de paille. Peu de copies néanmoins ont évoqué le marché aux esclaves et surtout les exemples manquaient cruellement, notamment sur les bénéfices ainsi escomptés. De même l'importance de l'oikos aristocratique dans l'approvisionnement de la capitale a souvent été évoquée, mais peu illustrée. L'impact spatial et monumental de l'aristocratie dans la ville a été généralement ignoré, à l'exception du transfert dans le quartier des Blachernes pour la dernière période ; surtout le rôle de l'aristocratie dans le développement des lettres n'a été qu'exceptionnellement traité. Or, pour servir l'État ou l'Église, il fallait s'instruire : les candidats devaient mentionner l'existence des multiples écoles secondaires de Constantinople, une spécificité de la capitale à cette époque. En outre l'existence d'une cour si riche et si nombreuse que celle des souverains byzantins amenait le candidat à évoquer le mécénat, les cercles de lettrés et même les initiatives remarquables concernant la création de l'Université de la Magnaure ou de l'École de droit des Manganes qui étaient bien destinées aux fils d'aristocrates.

Dans quelques copies l'étude de Constantinople comme centre du pouvoir a été heureusement suivie de l'examen des réseaux tissés par l'intermédiaire de l'oikos aristocratique entre la capitale et la province. Ce dernier aspect a même donné lieu à quelques bons développements qui étaient attendus. Pourtant très peu de copies ont donné des exemples exacts. Mais l'écueil principal a été pour nombre de candidats de s'étendre sur la féodalisation de l'empire à partir des Comnènes. Pourtant des travaux déjà anciens auraient dû les mettre en garde vis-à-vis d'une historiographie désormais révolue qui se fondait principalement sur les ouvrages de Georges Ostrogorsky. Ainsi, la pronoia a été généralement mal interprétée : au lieu de faire valoir le lien étroit avec le service de l'empereur qui caractérise cette institution, les candidats y ont vu un refuge pour des aristocrates dont les relations avec l'empereur étaient désormais distendues ou même rompues. Ainsi posée, cette conception erronée de la relation de l'aristocratie provinciale avec l'empereur ne permettait pas de comprendre en quoi Constantinople a été un modèle pour la province. Reproduire ou imiter ce qui se faisait dans la capitale a pu constituer un véritable enjeu pour l'aristocratie provinciale, ambition naturellement alimentée par l'origine souvent constantinopolitaine des gouverneurs et de leurs proches. Compte tenu de l'importance du modèle aristocratique constantinopolitain pendant la période, les ruptures que l'on distingue à la veille de 1204 prennent d'autant plus de relief : rupture entre la moyenne aristocratie des bureaux et l'élite aristocratique agrégée au clan impérial qui concentrait pouvoir et richesse, entre les aristocrates de la capitale et les notables locaux qui entraînèrent les habitants des provinces dans des dissidences ouvertes (Léon Sqouros pour le Péloponnèse, Mangaphas à Philadelphie), réticences à défendre Constantinople assiégée par les Croisés, davantage perçue comme un centre d'exactions que comme une source de protection vis-àvis d'ennemis auxquels l'empire est incapable d'opposer la moindre défense (Turcs en Asie mineure, Normands dans l'Égée).

Au terme de ce rapport, et pour ne pas se répéter, le jury renvoie aux conseils élémentaires des rapports des années passées concernant l'introduction (définition du sujet, problématique), la rédaction sous forme de dissertation, le style et la syntaxe, et la lisibilité matérielle du texte. Quelques cartes de l'empire byzantin et des plans de la ville de Constantinople ont figuré dans les copies mais sans être toujours en rapport avec la problématique du sujet (cartes économiques du Bassin méditerranéen) ou avec des approximations et des erreurs de localisation des quartiers et édifices de la capitale qui faisaient ressortir les lacunes des candidats.

Christian BOUGEARD, Jean-Michel GUIEU, Claire LIENHARDT, Elisabeth MALAMUT, Sophie METIVIER, Guillaume SAINT-GUILLAIN

3. Commentaires des épreuves orales

3.1. Le commentaire de documents géographiques

L'épreuve est un commentaire de documents qui ne doivent pas servir d'exemples ou d'illustration pour une leçon mais doivent être étudiés pour eux-mêmes. Les sujets posés cette année étaient variés : certains reposaient principalement sur des cartes, d'autres sur des photos, d'autres sur des textes. Tous comportaient plusieurs type de documents (carte, texte et photos le plus souvent). Les auteurs des textes « scientifiques » appartenaient à différents courants de la géographie actuelle. Le commentaire qu'ils appelaient impliquait donc d'abord une réflexion épistémologique quant à l'intérêt du document pour la problématique proposée par le sujet. Il est nécessaire que les candidats aient réfléchi aux rôles que cartes, croquis, photos, images, tableaux de statistique... ont joué dans l'évolution récente de la discipline. Il faut également qu'ils aient une idée claire de la façon dont ces divers documents sont utilisés actuellement par les chercheurs. Il est enfin indispensable d'avoir une relative familiarité avec des documents numériques, comme des images, des cartes issues de SIG ou des photos aériennes digitalisées (BD Ortho de l'IGN).

Le jury attend des candidats qu'ils présentent les documents, ce qui ne se résume pas à une liste ou un tableau, mais demande déjà une analyse. Tous les documents ne sont pas élaborés par les mêmes acteurs et ne sont pas destinés aux mêmes publics. Tous les documents n'ont pas la même fiabilité. Un texte dit « scientifique » parce qu'extrait d'une revue internationale à comité de lecture peut présenter un point de vue qui n'est pas une vérité absolue.

Le jury souhaite ensuite que les candidats construisent un plan logique qui respecte la problématique du sujet, sans l'élargir. Les dossiers proposés comptent six/sept documents et ne traitent pas toute l'étendue d'une question. Ils en présentent quelques aspects et le plan du candidat doit reposer sur une problématique qui accepte les contraintes de cet angle d'attaque limité.

Les documents doivent être expliqués : il s'agit de comprendre comment ils ont été construits. Il est utile de s'interroger sur l'origine des données, sur les modes de traitement, sur les éventuelles marges d'erreurs. Les cartes doivent être analysées pour leur contenu explicite et implicite mais aussi pour leur choix sémiologiques. Les textes expriment des connaissances mais ils ont aussi un style. Les photos sont prises depuis un point précis et souvent avec une intention particulière. Les images sont des créations numériques qui dérivent de calculs.

La façon dont un document est construit est souvent un élément important pour comprendre ce qu'il signifie, et donc pour lui accorder une « valeur scientifique ».

Les meilleurs exposés ont toujours croisé ou comparé les documents. La confrontation entre une carte et un texte est souvent enrichissante alors que la comparaison de deux documents similaires (deux tableaux) donne parfois lieu à de la paraphrase. Le commentaire doit s'efforcer de faire ressortir le sens du document et d'expliquer les causes des situations évoquées : la notion de critique entre alors en jeu. Critiquer les documents est indispensable, mais cela ne consiste pas seulement à relever des manques ou des erreurs. Il faut, par exemple, établir si le sens du document est conforme à ses buts. Est-ce qu'un document promotionnel, écrit par une collectivité territoriale atteint sa cible ? Doit il être scientifiquement exact pour cela ?

Le jury attend une production graphique, qui ne peut pas se limiter à un simple croquis de localisation. Plusieurs tableaux de chiffres peuvent donner lieu à un graphique en barres, en courbes qui croise les données. Un croquis fléché peut faire comprendre le fonctionnement d'un jeu d'acteurs. Une carte peut aider à spatialiser une information textuelle. Une telle production graphique doit apporter un plus aux documents et n'a pas d'intérêt si elle se réduit à une simple transposition.

Le jury a été étonné par l'utilisation que certains candidats font de documents naturalistes. La nature est une représentation mais c'est la représentation de quelque chose qui devrait parfois être analysé avec un savoir climatologique ou géologique précis. Cependant s'il arrive que des documents démontrent qu'il y a des relations causales entre un objet physique et une structure spatiale, ce lien n'a en général qu'un pouvoir explicatif partiel dans l'ensemble de la problématique traitée.

Les sujets numériques ont été une autre source d'étonnement. Trop peu de candidats savent utiliser les fonctions basiques des logiciels (en l'occurrence Word et Power Point...) pour construire leurs croquis ou même afficher leur plan. Certains rares exposés ont cependant montré que les candidats savent intervenir sur les documents numériques (en les modifiant) et sont capables d'avoir en même temps un regard distancié sur la dimension numérique, qui n'est pas nécessairement un plus par nature.

Apres l'exposé le jury pose des questions. Elles visent à permettre au candidat de développer des points abordés trop vite, ou à lui demander de réfléchir à des aspects qu'il n'avait pas envisagés. Le candidat peut aussi expliquer en détails les choix qu'il a fait sur un croquis et apporter des éléments nouveaux à son travail. Le jury pose aussi des questions qui ouvrent non pas sur une réponse ponctuellement factuelle, mais sur une réflexion épistémologique plus générale. Il s'agit le plus souvent d'une interrogation sur la façon d'utiliser les documents dans un travail de recherche. Dans ce cas il n'attend pas du candidat qu'il privilégie une école géographique spécifique mais qu'il soit capable d'exposer l'état des débats sur la question.

Dans l'ensemble le jury a apprécié la qualité générale des exposés, ce qui montre que l'épreuve a souvent été assez bien préparée. La moyenne générale de l'épreuve est proche de 9,6 et témoigne de cet effort. Certains candidats ont fait preuve de grandes qualités et ont su discerner quelle importance relative accorder à chaque document, les expliquer avec précision et les synthétiser sur des croquis dont certains sont remarquables. Lors des questions ils ont répondu avec pertinence et clarté et beaucoup d'entre eux ont significativement amélioré leur exposé avec leurs réponses. Il importe donc de consacrer à cette partie de l'épreuve une grande attention.

Gérard HUGONIE, François LOUVEAUX, Hervé REGNAULD, Yann RICHARD

Liste des sujets du commentaire de documents géographiques

« La Russie : une périphérie économique en Europe ? »

Document N° 1: Ust-Luga en 2007. Administration du port d'Ust-Luga en 2007.

<u>Document N° 2</u>: Carte du commerce extérieur de la Russie en 2005. FMI, Department of Trade Statistics, Statistical Yearbook, 2007.

<u>Document N° 3</u>: Les oléoducs et les gazoducs entre la Russie et le reste de l'Europe. C. Didelon, C. Grasland, Y. Richard (dir.), 2008, *Atlas de l'Europe dans le monde*, Paris, La Documentation française, à paraître.

<u>Document N° 4</u>: Le stock sortant d'IDE de Russie et de quelques pays européens. CNUCED, 2008, *World Investment Yearbook*, New York, Genève.

<u>Document N° 5</u>: L'évolution de la ventilation du commerce extérieur de la Russie. Base de données du Chelem. 2008.

<u>Document N° 6</u>: Part de la Russie et de l'Union européenne dans le commerce extérieur des pays de la CEI. Eurostat, Commissariat pour le Commerce extérieur, 2008.

<u>Document N° 7</u>: « La Russie, la Biélorussie et le Kazakhstan forment les bases juridiques d'une union douanière ». Agence ITAR-TACC.

« Le Lac Baïkal »

Document N° 1 : Carte de situation, extraite de selian.hautetfort.com/.../cover-baikal_map.jpg

<u>Document N° 2 : Modèle numérique de terrain</u> (MNT) du lac Baïkal (zone bleue au centre de l'image) et des régions avoisinantes. La ligne noire est-ouest est la frontière Russie-Mongolie, extrait de http://fr.wikipedia.org/wiki/Lac Ba%C3%AFkal

<u>Document N° 3 :</u> Plage du Baïkal : Svjatoj Nos, photo extraite de http://fr.wikipedia.org/wiki/Lac Ba%C3%AFkal

<u>Documents N° 4 et 5 :</u> Carte de la banquise saisonnière du Baïkal et carte de la structure thermique. TOUCHARD Laurent (2003) Hydrologie, Mers, fleuves et lacs, Armand Colin, Paris, 190 p.

Document N° 6: carte administrative Pierre Carrière (2004) Lac Baïkal, Encyclopedia Universalis.

Document N° 7 : Le Monde le 2 mars 2006

Le lac Baïkal sous la menace d'un oléoduc géant

<u>Document N° 8 :</u> Extrait de *Michel Strogoff (*1876) de Jules Verne, Chapitre X, intitulé « Baïkal et Angara »

« Les frontières de la Russie »

Document N° 1: La frontière Russie Lettonie. Dépêche de l'agence ITAR-TASS.

Document N° 2 : La formation de l'Union douanière. Dépêche de l'agence ITAR-TASS.

<u>Document N° 3 :</u> Texte officiel sur la région de Pskov. Texte de la page d'accueil du site Internet officiel de l'oblast de Pskov (<u>псковская область</u> Официяльный Сайт, extraction le 12 juin 2008).

Document N° 4: Photo d'un terminal du port de Primorsk. A. Danichev / Ria-Novosti.

<u>Document N° 5</u>: Carte de la population russe dans les républiques caucasiennes. Recensements soviétiques puis russes de population (de 1926 à 2002) et recensements azéris, arméniens et géorgiens.

<u>Document N° 6</u>: Carte de la mer Caspienne et des ressources en hydrocarbures. Pascal Marchand, 2007, *Atlas Géopolitique de la Russie*, Paris, Autrement.

<u>Document N° 7</u>: Carte des régions frontalières sino-russes. Sébastien Colin dans C. Bouquet et H. Velasco-Graciet, *Regards géopolitiques sur les frontières*, Paris, L'Harmattan, 2007, pp. 61-78.

« L'agglomération de Moscou »

Document N° 1 : image satellite de Moscou, Spot en composition colorée, pixel à 20m : Source : Sous la direction de Michel FOUCHER (1993) Fragments d'Europe. Atlas de l'Europe médiane et orientale. Fayard, Paris, 327p.

<u>Document N° 2</u>: Contribution de Moscou au produit intérieur de la Russie (en %) Source : Office fédéral de la statistique, 2006.

<u>Document N° 3</u>: Les immeubles soviétiques, photo extraite de www.canalu.com/canalgeo/1568916827/3/icono.htm.

<u>Document N° 4:</u> Agglomération de Moscou, Géographie sociale : Source : Sous la direction de Michel FOUCHER (1993) Fragments d'Europe. Atlas de l'Europe médiane et orientale. Fayard, Paris, 327p.

Document N° 5: Article du Figaro, Mai 2007.

<u>Documents N° 6 et 7</u>: Evolution du nombre d'habitants et du prix au m² dans Moscou. Sources: Collectif coordonné par Elisabeth Dorier-Apprill (2000) Les très grandes villes dans le monde. Editions du temps. Paris. 382p. Article de Yann Richard : Moscou et Saint Petersbourg, des grandes villes en mutations ? pp.218-233

« L'Extrême-Orient, une marge russe ? »

<u>Document N° 1 :</u> Les inégalités de revenus par habitant par région (2003). Comité d'Etat des Statistiques, Goskomstat, édition 2006.

<u>Document N° 2 : Le PIB par région en Russie (2002).</u> Comité d'Etat des Statistiques, Goskomstat, édition 2006.

<u>Document N° 3 : Les régions frontalières sino-russes.</u> Sébastien Colin dans C. Bouquet et H. Velasco-Graciet, *Regards géopolitiques sur les frontières*, Paris, L'Harmattan, 2007, pp. 61-78.

<u>Document N°</u> 4: La mine de charbon de Neryungri en lakoutie. Agence ITAR-TASS.

<u>Document N° 5 :</u> Tableau de l'évolution de la population des sujets de la Fédération en Extrême-Orient entre 1989 et 2002. tableau de l'évolution de la population des sujets de la Fédération en Extrême-Orient entre 1989 et 2002, Comité d'Etat des Statistiques, Goskomstat, éditions 1999 et 2006.

Document N° 6 : Article sur l'isolement de la Tchoukotka. Journal *Le Monde*.

Document N° 7 : Dépêche sur le forum de Vladivostok. Agence ITAR-TASS

« Les échanges de pétrole brut dans le monde »

<u>Document N° 1 :</u> Flux d'échange de pétrole brut dans le monde en 2005, carte Source: Secrétariat de la CNUCED d'après les données de COMTRADE et de l'agence internationale de l'énergie

<u>Document N° 2 :</u> Part des principaux pays importateurs dans les importations mondiales de pétrole brut, moyenne 2000-2004. Graphique circulaire. Source: Secrétariat de la CNUCED d'après les données de COMTRADE et de l'agence internationale de l'énergie

<u>Document N° 3 :</u> Part des principaux pays exportateurs dans les exportations mondiales de pétrole brut, moyenne 2000-2004. Graphique circulaire. Source: Secrétariat de la CNUCED d'après les données de COMTRADE et de l'agence internationale de l'énergie

<u>Document N° 4 :</u> Consommation, de pétrole brut par groupes de pays de 1971 à 2003. Graphique. Source: Secrétariat de la CNUCED d'après des données de *l'Energy Information Administration* du gouvernement américain

<u>Document N° 5 :</u> Production de pétrole brut, par principaux pays ou groupes de pays, depuis 1960 . Graphique.

Source: Secrétariat de la CNUCED d'après des données de *l'Energy Information Administration* du gouvernement américain

<u>Document N° 6A :</u> Evolution des importations totales de pétrole brut des Etats Unis entre 1999 et 2003, carte

Doc. 6B : Evolution des importations totales de pétrole brut de la Chine entre 1999 et 2003, carte **Doc. 6C** : Evolution des importations totales de pétrole brut des pays européens de l'OCDE entre 1999 et 2003, carte

Source: Secrétariat de la CNUCED d'après des données de *l'Energy Information Administration* du gouvernement américain

<u>Document N° 7 :</u> Extraits de : F. William ENGDAHL « Précisions sur l'origine du prix élevé du pétrole », www.mobndialisation.ca, 10-06-2008, texte

« Y a-t-il des espaces pas ou peu liés à la mondialisation? »

<u>Document N° 1</u>: L'organisation géo-économique du monde. Carte. Source: R. Brunet, D. Pierre-Elien, *manuel de géographie de Terminale*, Bréal, 2004

<u>Document N° 2</u>: Réseau routier revêtu en Afrique occidentale et centrale, d'après la carte Michelin 2000, in R. Pourtier, 2000, *les Afriques noires*, Carré Hachette. Carte.

<u>Document N° 3</u>: Liste des pays ayant 1% ou moins de 1% de personnes utilisant Internet en 2001. Source: UNESCO, 2002.

<u>Document N° 4</u>: Nombre de personnes et part de la population vivant avec moins de 1 dollar par jour. Source: Banque mondiale in A. Ciattoni dir. , 2004, *Géographie terminale*, Hatier. Carte.

<u>Document N° 5</u>: Un train passe à travers la frontière entre les deux Corées. Source: *Le Figaro*, 12-12-2007, photo

Document N° 6: Photo de boîtes de Meccacola, cola arabe Source: site de Meccacola

<u>Document N° 7 :</u> Le système industriel mondial. Carte. Source: L. Carroué et alii, *La mondialisation*, Bréal, 2006

<u>Document N° 8 :</u> Identités collectives et inclusion dans la société-monde.Carte, D'après Durand, Lévy, Retaillé, 1992, *Le Monde, espaces et systèmes*, Presses de Sciences Po

« Composantes spatiales, formes et processus géographiques des identités »

Document N° 1: Texte sur la Médiance. Dans ces paragraphes A. Berque désigne le sujet par S et le prédicat par P. S' est le sujet en tant qu'il est capable de prédiquer de lui-même. Source : Berque, A., 2004 : Milieu et identité humaine. *Ann.Géo.* 638-639 : 385-399.

Document N° 2: Les différentes significations du capital d'accessibilité. Source : Cailly L. 2007 : Capital spatial, stratégies résidentielles et processus d'individualisation. *Ann. Géo.* 654 : 168-187.

Document N° 3 et 4 : Deux cartes sur les Opérations Grands Sites, extraites de : Duval M. et Gauchon C., 2007 : Analyse critique d'une politique d'aménagement du territoire, les opérations Grands Sites. *Ann. Géo.*, 654 : 147-168.

Document N° 5: Extrait d'un article du Monde, Aout 1980 (par A.M.Rendu)

<u>Document N° 6</u>: Croquis d'un modèle pour une station littorale intégrée. Extrait de : Fougnie S., 2008 : L'intégration géographique comme mode d'interprétation de l'évolution des stations balnéaires. *Norois*, 1 : 73-89.

<u>Document N°7 et 8</u>: Tableau et carte indiquant les localisations des résidences des personnels du CHRU de Tours. Source: Cailly L. 2007: Capital spatial, stratégies résidentielles et processus d'individualisation. *Ann. Géo.* 654: 168-187.

Insularité, mondialisation et développement.

<u>Document N° 1</u>: Les avantages comparatifs des îles pour le développement de l'anti-monde, texte extrait de Cruse R, 2006 : Les îles de l'anti monde. *Géographie et Cultures*, 57 : 71-86

<u>Document N° 2</u>: Le réseau régional de transport aérien, texte extrait de Ranély Vergé Dépré C., 2008 : Transports aériens et territoires insulaires : l'exemple des petites Antilles. *Ann. Géo*, 659 : 97-109.

Document N° 3 : Tableau des trente plus petits états insulaires, tiré de Taglioni F., 2006 : Les petites espaces insulaires face à la variabilité de leur insularité et de leur statut politique. *Ann. Géo.* 652 : 664-687.

<u>Documents N° 4 et 5</u>: Routes maritimes en Atlantique, dans les Caraïbes, le Pacifique Nord et l'Océan Indien. source Vigarié A., 1995: *La mer et la géostratégie des nations*, Economica, 1-432.

<u>Document N° 6</u>: Tableau des trente six plus petits territoires insulaires, tiré de Taglioni F., 2006 : Les petits espaces insulaires face à la variabilité de leur insularité et de leur statut politique. *Ann. Géo.* 652 : 664-687.

<u>Document N° 7</u>: Tableau d'une typologie des insularités, et schéma pour la représenter, tiré de Taglioni F., 2006 : Les petits espaces insulaires face à la variabilité de leur insularité et de leur statut politique. *Ann. Géo.* 652 : 664-687.

« Pratiques agricoles et durabilité »

<u>Document N° 1A :</u> Evolution des cultures et du ravinement à Ligescourt (Somme) Source: R. Neboît, , 1991, *L'homme et l'érosion*, 2° éd.., Public. Fac. LSH Clermont-Ferrand, NS, 34, p. 106

Doc. 1B: La protection du sol selon l'utilisation des parcelles et les saisons dans la Sarthe Source: J. Dufour, J. Gravier et J.P. Larue, 1990, « Fortes pluies et érosion des sols. L'orage de mai 1988 dans la Sarthe », *BAGF*, 159-170

Document N° 2A: Aléa d'érosion des sols en France. Source: INRA, GIS, 2008

Doc 2B : Orientations de production agricole en France

Source: V. Rey, L'agriculture française, la Doc. Photographique, 1986

<u>Document N° 3A : </u> Ravine dans des vignobles en pente du Languedoc. Photographie. Source: CAREN, 2007

Doc. 3B : Enherbage dans les vignobles du Languedoc, Photographie et légende. Source: CAREN , 2007

Document N° 4 : Cultures par irrigation circulaire en Libye

A- Image satellitale de l'oasis de Kouffrah. Source: Earth Observatory

B- Croquis du système hydraulique libyen, tiré de A. Mesplier, dir., 2001, *Géographie seconde*, Bréal, p. 107

<u>Document N° 5 :</u> Défrichement de la forêt amazonienne (a) et du *cerrado* brésilien (b) et leurs conséquences.

Sources: a- D. Alves, 2000, *Courrier de l'Unesco*, n° nov.; b- E. Marris, 2005, *Courrier international*, 24 nov.

<u>Document N° 6 :</u> Amélioration de la culture pluviale du riz sur les pentes au Vietnam Source: Hari K. Pande, 1997, *Systèmes améliorés de riziculture pluviale*, FAO.

« L'espace français dans l'intégration européenne »

<u>Document N° 1</u>: La frontière franco-espagnole au Perthus. P. Guignard, Air-Images.

Document N° 2 : Le pôle d'activités Euralille. R. Coisne, Altitude.

<u>Document N° 3 :</u> Les flux de travailleurs transfrontaliers dans la grande région Saar-Lor-Lux-Rhénanie-Palatinat. *Statistiques en bref. Saar-Lor-Lux-Rheinland-Pfalz*, 2008, Offices statistiques de la Grande région.

<u>Document N° 4 :</u> La présence étrangère dans les industries en Lorraine. *Économie de la Lorraine*, INSEE, n° 229, décembre 2003.

<u>Document N° 5 :</u> Les établissements industriels sous contrôle étranger en Lorraine. *Économie de la Lorraine*, INSEE, n° 229, décembre 2003.

<u>Document N° 6 :</u> Réseaux de transport européens (RTE-T) : axes et projets prioritaires. Commission des Communautés européennes, *Inforegio* n°18, Office des publications, Luxembourg.

<u>Document N° 7:</u> Carte des zones éligibles à la coopération transfrontalière en 2007-2013. Commission des Communautés européennes, *Inforegio* n°18, Office des publications, Luxembourg.

Sujet : Dans un espace périurbain, la « nature » ? L'exemple de la forêt de Fontainebleau.

<u>Document 1.</u> Texte et carte extraits de CHARVET JP, POULOT M, « *Conserver des espaces ouverts dans la métropole éclatée, le cas de l'Ile-de-France* », pages 215/247 in DORIER-APPRILL E (sous la direction de), *Ville et environnement*, SEDES 2006, 511 pages. Extraits des pages 217 et 232.

Document 2.

Page d'accueil du site de l'Association des Amis de la Forêt de Fontainebleau, www.aaff.org

Document 3.

Carte IGN, Balades en forêt de Fontainebleau, série Cartes de loisirs et de plein air, 1/25.000^e, édition 2007.

Document 4.

4.A. Schéma « La forêt idéale selon les franciliens », *Note rapide sur l'environnement n° 28*, avril 2002, IAURIF, sur le site de l'IAURIF

www.iaurif.org/fr/ressources_doc/publications/publicationsrecentes/notesrapides/pdf/nr_291.pdf -

4.B Textes et graphiques extraits de *Note rapide sur l'environnement n° 28*, avril 2002, IAURIF, sur le site de l'IAURIF

www.iaurif.org/fr/ressources doc/publications/publicationsrecentes/notesrapides/pdf/nr 291.pdf -

Document 5.

Texte AMAT JP, HOTYAT M, Les forêts urbaines, patrimoine citadin et territoires à ménager, pages 249-271 in DORIER-APPRILL E (sous la direction de), Ville et environnement, SEDES 2006, 511 pages. Extraits des pages 264/265

Document 6.

Texte. DONADIEU P, *La société paysagiste*, Actes Sud, 2002, 150 pages. Extraits des pages 78/79 (Pierre DONADIEU est agronome, écologue et géographe, professeur à l'Ecole Nationale Supérieure du Paysage de Versailles).

Sujet. Un « Grand Paris »?

Document 1.

Photographie prise depuis l'Arche de la Défense vers le Nord Ouest, avec au premier plan les cimetières de Puteaux et de Neuilly, extraite de RONCAYOLO M, « *Territoires en partage, Nanterre, Seine-Arche : en recherche d'identité(s) »*, Parenthèse, 2006, 112 pages, photographie page 8.

Document 2.

2.A Les mystères du Grand Paris, article de Jacques TRENTESAUX in L'Express, 22/05/2008, page 66.

2.B Avec le chantier du Grand Paris, le chef de l'Etat prétend rivaliser avec le Baron Haussmann, JEROME B, Le Monde, 4/06/2008, page 10.

Document 3.

Carte IGN routière au 1/100.000^E Paris et ses environs, édition 2007.

Document 4. Carte.

Inégalités des revenus des ménages dans les communes franciliennes en 1999, in RIBARDIERE A, *Précarité sociale, quand les mailles s'en mêlent*, Thèse, Paris 1, 2005, 463 pages, carte page 83.

Doc 5 Tableaux statistiques

<u>Tableau 5A</u> Les catégories socioprofessionnelles des personnes de référence des ménages et leur répartition en lle de France (1982/1999) : évolution de la structure moyenne par zone,

in BERGER M, *Les périurbains de Paris, de la ville dense à la métropole éclatée*, CNRS Editions, Paris 2004, 314 pages. Tableau extrait de la page 100.

<u>Tableau 5B</u> Evolution de la répartition spatiale des groupes socioprofessionnels 1982/1990, in BERGER M, *Les périurbains de Paris, de la ville dense à la métropole éclatée*, CNRS Editions, Paris 2004, 314 pages. Tableau extrait de la page 115.

Document 6.

Carte: les zones de tarification de la carte orange, Site STIF.

<u>Document 7.</u> Textes extraits de OFFNER JM, *Le grand Paris*, in Problèmes Politiques et Sociaux n°942, novembre 2007, La Documentation Française 119 pages.

7A, RONAI S, « *Paris et la banlieue, je t'aime, moi non plus* », in Hérodote, n°113, 2^e trimestre 2004, extraits de la page 18.

7B, extrait de la page 101 la zone dense, in Mairie de Paris, « La zone dense, une échelle d'analyse et non un périmètre », Extramuros hors série hiver 2005/2006.

7C, extraits des pages 91/92, ASCHER F, *Le pari métropolitain en débat. Pourquoi je ne signe pas*, Urbanisme, n°342, mai-juin 2005.

Sujet. Un département, la Gironde (33).

Document 1.

Carte départementale IGN Gironde, 1/140.000^e, édition 2007.

Document 2.

- 2.A. Page présentation de la Gironde, site du Comité départemental du tourisme de la Gironde (www.tourisme-gironde.fr).
- 2.B. Page de présentation « La Gironde, atouts et chiffres clés », site du Conseil Général de la Gironde (http://www.cg33.fr/cg33/jcms/FGU070614_6760/une-identite-forte-entre-terres-et-eaux).

Document 3.

Carte EPCI à fiscalité propre et les Pays Girondins, site du Conseil Général de la Gironde.

Document 4.

Article de presse : Sarkozy, le Parlement, elles et eux : onze parlementaires du département évoquent leur année à l'Assemblée Nationale et commentent le premier mandat de Nicolas Sarkozy, élu voici un an. Extraits. Journal Sud Ouest, 5 mai 2008.

Document 5.

Texte 5.A. Extrait de RONCAYOLO M, *Le département*, pages 885 à 929, in NORA P (sous la direction de) *Les lieux de mémoire*, Gallimard 1986, tome III, 989 pages, extrait des pages 886 et 887. Carte 5.B Quand la géométrie fonde l'égalité, le partage orthogonal présenté à l'assemblée le 29 septembre 1789, in RONCAYOLO M, op.cit page 884.

Document 6.

- 6.A. Texte extrait de RONCAYOLO M, op.cit, page 885.
- 6.B. Tableau Le maillage des pays européens, in CIATTONI A, *La géographie, pourquoi, comment ? Objets et démarches de la géographie d'aujourd'hui*, Hatier 2005, 285 pages, extrait de la page 115.

Document 7.

Le rapport Attali proposerait la suppression des départements, l'ADFF réagit, Association des Maires de France, site www.maire-info.com C DEXIA CLF et AMF www.maire-info.com/article.asp?param=9195&PARAM2=PLUS - 14k -

Document 8.

Texte extrait de BOURDIN A, *Appartenance et territoires : vers le triomphe de l'entre –soi ?*, pages 171-197 in *Repenser le territoire, un dictionnaire critique*, DATAR, Editions de l'Aube 2000, 287 pages, extraits des pages 191/192.

Sujet. « Les espaces ruraux et leur dynamique sur la carte de Gournay en Bray » (76)

Document N° 1: Carte au 1/50 000 de Gournay en Bray, IGN, 1959

Document N° 2: Carte au 1/25 000 de Gournay en Bray, IGN, 1981, extrait réduit

Document N° 3: Carte au 1/25 000 - TOP de Forêt de Lyons -Gournay, IGN 2007

<u>Document N° 4 :</u> Image satellitale du secteur de Bosc-Hyons, Seine Maritime. Source: Google, CNRS-Sport image.

<u>Document N° 5 :</u> Données sur l'évolution de l'utilisation des sols et le nombre d'exploitations agricoles.

Source: Recensement de l'agriculture, 1988, 2000, Agreste, Ministère de l'agriculture.

<u>Document N° 6 :</u> Coupe géologique simplifiée du secteur de Bosc-Hyons (76).

Document N° 7 : Photographies aériennes obliques du secteur de Bosc-Hyons.

Sujet. « Brest, développement récent d'une « métropole océane »

Document N° 1 : Carte IGN au 1/25 000, 2002.

Document N° 2: Extrait de la carte IGN 1/50 000 de 1969.

Document N° 3: Extrait de la carte IGN 1/50 000 de 1982.

<u>Document N° 4 :</u> Quelques données chiffrées sur Brest, tirées de « données économiques 2007/2008, communauté urbaine de Brest métropole Océane (BMO) ».

Document N° 5: Texte sur le projet d'urbanisme du Plateau des Capucins (localisé sur le doc 2).

<u>Document N° 6 :</u> Plan du « Pays touristique de Brest » édité par BMO.

Sujet. « Une banlieue durable ? »

<u>Document N° 1 :</u> Carte topographique au 1/25 000: forêts du Val d'Oise, n° 418, 1980, IGN, deux extraits.

<u>Document N° 2 :</u> Carte topographique au 1/25 000 TOP 25: forêts de Montmorency de l'Isle Adam et de Carnelle, 2313 OT, 2007.

<u>Document N° 3A :</u> Extrait de la carte annexée au Plan de prévention du Risque Inondation de la Commune de Presles (95) – 1997

Doc. 3B: Photographie de pavillons inondés en mai 1991.

Document N° 4 : Coupe de la vallée du Ru de Presles à Presles (95) Tiré de G. Hugonie, 2001 - » Aux marges des villes, des risques « naturels » accrus », *Bagf-Géographies*, 78, 4, p. 374-384.

Document N° 5: Extrait du Règlement du PPRI de Presles, 1997,

A- Titre II- Dispositions en zone rouge

B- Titre III- Dispositions en zones bleues.

Document N° 6: Extraits de l'Agenda 21 de la Commune de Bessancourt (95), 2003.

Document N° 7 : Plans de gêne sonore des aéroports franciliens. Source: Région lle de France.

Sujet. « Les riches en France »

<u>Document N° 1</u>: « Le Vésinet - L'Etat impose la construction de centaines de logements ». Article du journal *Le Parisien*, 28 avril 2008.

Document N° 2: « Très chic banlieue ouest ? ». Article du journal *Le Figaro*, 8 avril 2008.

<u>Document N° 3</u>: Montant de l'ISF (impôt de solidarité sur la fortune) au titre de l'exercice fiscal 2003, INSEE Nord-Pas-de-Calais, Dossiers de Profils, n°82, juin 2006.

Document N° 4: Le domaine du château d'Yquem dans le vignoble bordelais. Anglade, P., 1987, *Vins et vignobles de France*, Paris, Larousse.

<u>Document N°</u> 6 : Le produit intérieur brut par habitant dans les régions métropolitaines en 2003. INSEE, Dossiers de Profils, n° 82, juin 2006.

<u>Document N° 7</u>: Evolution de la composition sociale des actifs entre 1990 et 1999. Atlas des Franciliens, volume 3, Paris, INSEE, IAURIF.

<u>Document N° 8</u>: Les écarts de revenus entre foyers fiscaux franciliens et leur évolution. Atlas des Franciliens, volume 3, Paris, INSEE, IAURIF.

3.2. Leçon de géographie hors programme

En premier lieu, nous invitons tous les futurs candidats au concours externe de l'agrégation de géographie à consulter les rapports du jury depuis quatre ans, mis en ligne à l'adresse suivante : www.education.gouv.fr/siac/siac2/jury. Un certain nombre de candidats ont su répondre aux attentes du jury pour réussir la leçon de géographie hors- programme, en articulant une approche problématisée avec des études de cas, à différentes échelles, en mobilisant différents supports pour illustrer leurs idées. La qualité formelle de l'exposé est également évaluée. Les membres de la commission soulignent l'actualité, lors de la session de 2008, de ces recommandations. Le concours de l'agrégation de géographie évalue les connaissances générales et les compétences de futurs enseignants, généralistes très cultivés.

Nous souhaitons attirer l'attention des candidats sur les principaux points qui, à plusieurs reprises, ont créé des difficultés lors de la session 2008 du concours :

- la maîtrise de l'exposé : le métier d'enseignant nécessite un effort de communication et il semble opportun d'éviter de lire son papier pendant la leçon ;
- la problématique de la leçon doit être claire, s'appuyant sur les définitions précises des notions et concepts composant le sujet, ou encore la connaissance des courants de pensée en géographie. Il faut définir, dès l'introduction, les notions essentielles contenues dans le libellé du sujet, notions qui structureront la leçon. Tous les mots du sujet sont importants, il n'est pas nécessaire de relire, en introduction, toutes les définitions de quatre ou cinq dictionnaires de géographie depuis celui de Pierre George en 1970, excepté pour analyser l'évolution épistémologique de la notion. Certains candidats ne prennent pas le temps de réfléchir aux définitions et s'enferment dans la définition de tel ou tel dictionnaire, sans lien avec l'exposé;
- lors de chaque leçon, le candidat devrait prendre le temps de développer deux ou trois études de cas afin d'enrichir et de clarifier la problématique. Trop de leçons sont très abstraites, désincarnées, a-spatiales et trop souvent a-temporelles, fort peu utiles pour transmettre des connaissances. Beaucoup trop de candidats développent un méta-discours déconnecté de toute analyse spatiale;
- parmi les échelles abordées lors des leçons, une échelle d'observation et d'analyse est trop peu valorisée, souvent oubliée ou négligée : il s'agit de la grande échelle ou encore de l'échelle locale. Cette dernière est pourtant pédagogiquement intéressante car elle mobilise une attention précise et méthodique pour la présentation, l'analyse des lieux. Rares sont les candidats qui pensent à utiliser des documents à grande échelle, comme les cartes topographiques au 1/25 000 ou les plans urbains. Pour des leçons comme les « forêts périurbaines » ou « villes et mobilités », ils auraient pourtant été d'une grande pertinence. D'autres sujets tel « l'insularité », « la Chine : nouvelle puissance du XXIème siècle ? », « l'Asie du sud-est insulaire », « les politiques communautaires et les impacts territoriaux », « l'Irlande" se prêtaient également bien à une analyse multiscalaire. Selon le sujet, il est envisageable que l'étude de cas soit propice à un développement correspondant à une partie entière de l'exposé ;
- l'effort d'illustration graphique et cartographique est à poursuivre. Encore très peu de candidats réalisent des croquis de synthèse, trop souvent aucune carte n'est confectionnée par le candidat, la sémiologie graphique étant souvent objet de demandes de précisions par les membres du jury ; l'illustration photographique n'est pas plus utilisée par les candidats qui proposent une géographie où il n'y a curieusement plus rien à voir ;
- trop de candidats analysent le sujet en ayant comme regard temporel les évolutions depuis quelques années ce qui les conduit parfois à évoquer des ruptures ou des innovations qui nécessiteraient de s'interroger sur le temps long afin de relativiser les appréciations. Cette absence d'appréhension du temps long conduit également à des qualificatifs très journalistiques, tout objet peu être qualifié de menaçant ou de menacé, enjeu de conflits, de tensions :
- le plan en trois parties, chacune composée de trois sous-parties est souvent adapté au sujet mais parfois, un plan en deux parties peut être envisagé; trop de candidats ont présenté des

plans en trois parties qui n'étaient pas argumentées de façon cohérente, la troisième partie reprenant les idées de la première ou de la seconde! Trop de candidats terminent leur leçon par un essai de typologie qui n'est pas toujours très pertinent, reprenant souvent ce qui a été développé dans une partie précédente;

- certains concepts, très utilisés par les géographes, sont flous, utilisés pour chaque sujet. Il s'agit du développement durable, de la mondialisation, de la gouvernance, des relations centre-périphérie, des inégalités, du clivage Nord-Sud...Les idées générales, diffusées par les médias, sont souvent reprises lors des leçons sans vérification ni distance;
- enfin, lors de la séance des questions, les membres du jury cherchent à évaluer la maîtrise des connaissances de base en géographie afin de s'assurer que le candidat sera en mesure de transmettre ses connaissances. Les principes fondamentaux de la géographie urbaine, rurale, agricole, économique, de la climatologie semblent parfois oubliés. La consultation et l'utilisation de cartes d'atlas général ou de manuels de géographie permettrait souvent d'apporter la réponse à certaines questions.

La leçon de géographie n'est pas seulement le résultat de six heures de préparation mais surtout le révélateur de la culture géographique générale acquise lors des années de formation universitaire. Il est demandé aux candidats de maîtriser les grandes lignes de l'histoire de la discipline.

Philippe ALLEE, Véronique ANDRE, Jacqueline JALTA, Yves JEAN

Liste des sujets de leçon de géographie hors programme

- Géographie économique
- Insularité
- La Chine : nouvelle puissance du XXIème siècle ?
- Asie du sud est insulaire
- Politiques communautaires et leurs impacts territoriaux
- Irlande
- Géographie et pouvoir
- Sécurité alimentaire en Afrique
- Les forêts périurbaines
- Agriculture et Amérique latine
- Les tempêtes
- Le géographe et l'histoire
- E. Reclus
- Les guerres au XXIème siècle
- Eau et risques
- Madagascar
- Les espaces frontaliers dans le monde
- Vivre dans le désert
- Villes et mobilités dans le monde

3.3. Commentaire et confrontation de documents d'histoire

Tableau récapitulatif des notes

| Notes | Effectifs | Notes | Effectifs |
|-------|-----------|-------|-----------|
| 2 | 2 | 10 | 1 |
| 3 | 4 | 11 | 2 |
| 4 | 7 | 12 | 4 |
| 5 | 1 | 13 | 2 |
| 6 | 4 | 14 | 4 |
| 7 | 4 | 15 | 1 |
| 8 | 7 | 16 | 5 |
| 9 | 3 | 17 | 3 |

Le jury a entendu 54 candidats à l'oral (57 en 2007). Les notes très basses (2 à 5) ont été nettement moins nombreuses (14 au lieu de 21) alors qu'on recense 9 très bonnes notes de 15 à 17 (7 en 2007). La distribution générale des notes est comparable à celle de l'an passé avec une moyenne de 9.11.

Il se confirme que la nature de l'épreuve, le commentaire d'un dossier documentaire de 5 à 8 documents, est bien assimilée. Le jury a entendu de bonnes prestations s'appuyant sur des connaissances solides et des analyses nuancées. Une solide préparation des questions et un entraînement à ce type d'épreuve permettent d'obtenir de bons résultats. Les mauvaises notes s'expliquent précisément soit par une préparation insuffisante (en histoire byzantine, et parfois en histoire contemporaine), soit par des problèmes de méthode. Ne souhaitant pas redire ce qui a déjà été souligné, le jury renvoie aux rapports des années précédentes. Toutefois, des candidats semblent découvrir les thématiques et les problématiques le jour de la préparation.

Le jury veut attirer l'attention sur les lacunes et les insuffisances soulignant d'abord l'importance de la maîtrise du vocabulaire et des concepts spécialisés. Par exemple, les notions de supranationalité, de fédéralisme, de confédération, de pacifisme, d'Europe des nations confondue avec l'Europe des Etats ont parfois été mal utilisées parce qu'elles n'ont pas été correctement définies ou assimilées. Concernant les liens de parenté (dans le monde byzantin), deux candidats sur trois n'ont pas su énumérer et définir les différents types de parenté (parenté biologique, affinité et parenté rituelle). Le questionnement après l'exposé a souvent confirmé le flou et la confusion qui apparaissaient dans le plan ou dans l'utilisation de la terminologie.

Pourtant, des candidats ont parfaitement répondu aux questions qui ont suivi leur exposé montrant des capacités d'analyse et des connaissances précises. En histoire byzantine, les dictionnaires présents dans la salle de préparation ont parfois été ignorés alors que leur utilisation était indispensable à la compréhension des textes et du vocabulaire.

La bibliographie a fait apparaître les lacunes : trop de candidats se contentent d'utiliser les manuels généraux sans recourir aux thèses et aux colloques mis à leur disposition. A l'inverse, des candidats font figurer dans leur bibliographie des ouvrages spécialisés qu'ils n'ont manifestement pas ouverts. Par exemple, pour expliquer le dossier « Pressions internationales et enjeux militaires en Europe au début des années 1950 », centré en fait sur la Communauté européenne de Défense (CED), aucun candidat n'a eu recours à une biographie de René Pleven qui aurait apporté d'utiles précisions et évité une interprétation hasardeuse d'un document. L'ouvrage de référence de Maurice Vaisse sur la politique étrangère du général de Gaulle n'a été utilisé que par un candidat sur trois pour un dossier consacré au « général de Gaulle et l'Europe dans les années 1960 ».

Des articles et des ouvrages apportés spécialement pour des dossiers d'histoire byzantine, posés en évidence sur les tables et permettant d'analyser les documents (sceaux, extraits de textes...), n'ont pas été sortis. La lecture de quelques pages suffisait à surmonter les difficultés et à aller à l'essentiel. Il en est de même pour plusieurs thèses : la lecture de la table des matières et l'utilisation de l'index renvoyant aux passages indispensables auraient nourri les explications. La maîtrise de la bibliographie n'est évidemment pas anodine et le jury rappelle qu'il faut fréquenter les ouvrages essentiels tout au long de l'année. Enfin, les candidats ne peuvent pas se permettre à l'heure actuelle d'ignorer tout ce qui s'écrit en anglais.

La démarche scientifique et pédagogique est importante : il faut expliciter le vocabulaire spécialisé et les sigles (nombreux en histoire contemporaine) et présenter, même brièvement, la biographie des personnalités citées (les acteurs politiques dans un dossier sur « le couple franco-allemand et la

construction européenne 1945-1992 » ou sur « la question européenne dans la seconde moitié des années 1920 »). Il convient de préciser qui sont les principaux empereurs concernés quand il s'agit de novelles et autres textes produits par l'administration impériale. La présentation des documents en introduction doit dégager la nature du texte (discours officiels, pamphlets, articles de presse...), ce qui est bien fait en général, mais dans l'analyse ensuite le candidat doit faire preuve de distance critique à l'égard du corpus documentaire, démarche trop souvent absente.

Il faut naturellement tenter d'identifier les auteurs ou les producteurs des écrits et la période de production des sources indiquées dans la présentation du dossier. Ainsi, dans un dossier sur « les Juifs dans l'empire byzantin », l'identification de deux auteurs comme étant juifs devait conduire à nuancer l'analyse. Le jury a souvent été frappé par le mangue de contextualisation des documents. l'absence d'explication des enjeux et une interprétation partielle du dossier proposé. Ainsi, dans un dossier « Projets et politiques européennes pendant la Seconde Guerre mondiale », seuls les « Projets » et la propagande nazie et collaborationniste en faveur de « L'Europe allemande » ont été étudiés sans interrogation sur leur mise en œuvre et les conséquences militaires, politiques et économiques de cette idéologie raciste et expansionniste alors que plusieurs textes et le titre du dossier incitaient à le faire. Les titres des dossiers sont volontairement ouverts ; ils ne donnent pas la problématique qui doit être définie par le candidat. De même, rappelons qu'en histoire la maîtrise de la chronologie est fondamentale : pour expliquer les relations franco-allemandes on ne peut pas partir d'un document de 1962 (une caricature de De Gaulle et d'Adenauer) pour revenir ensuite à une affiche du PCF hostile à la CED en 1954 en faisant abstraction de l'évolution des relations internationales et du changement de régime politique en France. On regrette aussi que beaucoup d'allusions des textes (à des événements ou à des individus) ne soient jamais explicitées : les candidats s'interdisent en conséquence une analyse fine des documents et dévoilent les limites de leur culture générale et de leur curiosité. La présentation enfin doit se faire dans un débit de voix maîtrisé, clair et précis, la richesse de contenu de l'exposé étant bien sûr essentielle mais ne devant pas être noyée dans un flot de paroles continu brouillant l'essentiel et empêchant au final une bonne compréhension du contenu.

Mais, tenant compte des remarques des années précédentes, des candidats ont parfaitement maîtrisé l'étude de leur dossier documentaire et ont appuyé leur démonstration sur des croquis ou des cartes de localisation, construisant même des schémas des échanges économiques et commerciaux dans un dossier consacré à « Chypre, fin 11e- fin 12e siècle ». Pourtant, un défaut déjà signalé revient parfois : il consiste à plaquer des connaissances et des problématiques toutes faites, sans partir suffisamment du dossier ou bien au contraire en interprétant de façon abusive les images ou les textes. Tel candidat possédant manifestement beaucoup de connaissances n'est pas parvenu à dégager les éléments essentiels d'un dossier sur « les origines de la construction de l'Europe occidentale 1945-1951 » car il n'a pas assez prêté attention aux documents proposés ; tel autre sur « la construction européenne de la fin des années 1970 à la fin des années 1980 » n'a pas hiérarchisé ses connaissances mélangeant_les lignes directrices avec des détails anecdotiques dans une grande confusion et une expression orale un peu relâchée. Enfin, dans un dossier sur « la Politique agricole commune », la PAC, une candidate a transformé partiellement en bonne étude géographique une analyse qui devait être historique.

Les documents iconographiques (affiches de propagande, caricatures de presse françaises ou étrangères, sceaux, miniatures), nombreux dans les dossiers, révèlent une réelle difficulté, pourtant fort bien maîtrisée par les meilleurs candidats. Et que dire d'un candidat qui disposant d'un plan récent du « Grand Palais de Constantinople » (2006) et de six autres documents crut bon d'aller chercher et de présenter avec suffisance un croquis ancien totalement dépassé ? La lecture d'images a parfois mis en valeur des lacunes de culture générale, voire des contresens. Une candidate a été incapable d'identifier Napoléon Ier sur une caricature ; un autre n'a pas reconnu sur une caricature allemande de 1950, même après interrogation, l'ours soviétique fonçant sur l'Europe occidentale, malgré l'étoile figurant sur son couvre-chef, l'assimilant à l'ours berlinois et imaginant un danger militaire de la RFA... L'analyse d'images fait partie de la formation des futurs enseignants.

Enfin, comme l'an passé, l'on déplore l'absence de toute culture religieuse de beaucoup de candidats, concernant tant le christianisme que le judaïsme, et, de ce fait, leur incapacité à dégager et à analyser les enjeux en question (aussi bien sociaux, politiques et culturels que proprement religieux). Mais globalement les conseils donnés dans les précédents rapports ont été mis en œuvre (utilisation du tableau-papier pour la présentation du plan, gestion équilibrée des exposés et du temps de parole). Et de nombreux candidats qui avaient préparé avec sérieux l'épreuve orale d'histoire ont montré leurs aptitudes à étudier des dossiers documentaires diversifiés de manière approfondie, pertinente et intéressante.

Christian BOUGEARD, Claire LIENHARDT, Elisabeth MALAMUT, Sophie METIVIER

Liste des sujets de commentaire et confrontation de documents d'histoire

Sujets d'histoire médiévale

Les liens de parenté dans la société byzantine

Document 1 : Novelle 24 de Léon VI, dans *Les Novelles de Léon VI le Sage*, éd. trad. P. Noailles et A. Dain, Paris 1944, p. 92-94.

Document 2 : *Nomisma* de l'empereur Théophile, dans *Byzantine Women and their World*, éd. I. Kalavrezou, Cambridge (Mass.) 2003, p. 97.

Document 3: Tableau généalogique des Phocas (complété), dans *Le traité sur la guérilla (De velitatione) de l'empereur Nicéphore Phocas (963-969)*, éd. G. Dagron et H. Mihaescu, tr. fr. G. Dagron, Paris 1986 (Le monde byzantin), p. 316.

Document 4 : Jean Skylitzès, *Empereurs de Constantinople*, trad. B. Flusin et annot. J.-Cl. Cheynet, Paris 2003 (Réalités byzantines 8), p. 310.

Document 5 : Obituaire du monastère du Christ Sauveur Pantokratôr, dans P. Gautier, « Le typikon du Christ Sauveur Pantocrator », *Revue des Études byzantines* 32, 1974, p. 40-44.

Les aristocrates et leurs biens

Document 1 : Préambule de la novelle de Basile II du 1^{er} janvier 996, dans N. Svoronos éd., *Les novelles des empereurs macédoniens concernant la terre et les stratiotes*, Athènes 1994, p. 200.

Document 2 : Jean Skylitzès, *Empereurs de Constantinople*, trad. B. Flusin et annot. J.-Cl. Cheynet, Paris 2003 (Réalités byzantines 8), p. 284.

Document 3 : Michel Attaliate, *Diataxis*, dans P. Gautier, « La Diataxis de Michel Attaliate », *Revue des Études byzantines* 39, 1981, p. 52-54.

Document 4: Bague de Michel Attaliate, dans Catalogue of the Byzantine and Early Mediaeval Antiquities in the Dumbarton Oaks Collection, t. 2: Jewelry, Enamels, and Art of the Migration Period, éd. M. C. Ross, Washington D.C. 2005, pl. E et Ixxii.

Document 5 : Échange entre Nicéphore Bourtzès et sa femme Anne et le monastère de Docheiariou (décembre 1117), Acte de Docheiariou n° 4, dans N. Oikonomidès éd., *Actes de Docheiariou*, Paris 1984 (Archives de l'Athos 13), p. 82-88.

Document 6: Manuscrit « Skylitzès de Madrid », fol. 102r (Jean Skylitzès, *Synopsis historiarum*: *Empereurs de Constantinople*, trad. B. Flusin et annot. J.-Cl. Cheynet, Paris 2003, p. 134), dans V. Tsamakda, *The Illustrated Chronicle of Ioannes Skylitzes in Madrid*, Leyde 2002, pl. 229-230.

Les clercs dans la société byzantine

Document 1 : Canons 11 et 12 du concile premier et second (861), dans *Discipline générale antique* (II^e - IX^e s.), t. I 2, *Les canons des synodes particuliers*, éd. trad. P.-P. Joannou, Grottaferrata (Rome) 1962, p. 469-470.

Document 2 : Novelle 79 de Léon VI, dans *Les Novelles de Léon VI le Sage*, éd. trad. P. Noailles et A. Dain, Paris 1944, p. 270-273.

Document 3 : Lettre 2 de Théodore Daphnopatès, dans Théodore Daphnopatès, *Correspondance*, éd. trad. J. Darrouzès, L. G. Westerink, Paris 1978 (Le monde byzantin), p. 40-49.

Document 4 : Édit d'Alexis I^{er} sur la réforme du clergé, dans P. Gautier, « L'édit d'Alexis I^{er} Comnène sur la réforme du clergé », *Revue des Études byzantines* 31, 1973, p. 198.

Document 5 : Vie de Léontios de Jérusalem, dans The Life of Leontios Patriarch of Jerusalem, éd. trad. com. D. Tsougarakis, Leyde 1993 (The Medieval Mediterranean 2), p. 44-48.

Document 6: Manuscrit « Skylitzès de Madrid », fol. 135v (Jean Skylitzès, *Synopsis historiarum*: *Empereurs de Constantinople*, trad. B. Flusin et annot. J.-Cl. Cheynet, Paris 2003, p. 203), dans V. Tsamakda, *The Illustrated Chronicle of Ioannes Skylitzes in Madrid*, Leyde 2002, pl. 325.

La guerre à Byzance au x^e siècle

Document 1 : *Livre des cérémonies*, II 44, dans J. Haldon, « Theory and Practice in Tenth-Century Military Administration. Chapters II, 44 and 45 of the *Book of Ceremonies* », *Travaux et Mémoires* 13, 2000, p. 213-215.

Document 2 : Discours de Constantin VII, dans H. Ahrweiler, « Un discours inédit de Constantin VII Porphyrogénète », *Travaux et mémoires* 2, 1967, p. 397-399.

Document 3 : Le traité sur la guérilla (De velitatione) de l'empereur Nicéphore Phocas (963-969), éd. G. Dagron et H. Mihaescu, tr. fr. G. Dagron, Paris 1986 (Le monde byzantin), p. 75, p. 105-107.

Document 4 : Jean Skylitzès, *Empereurs de Constantinople*, trad. B. Flusin et annot. J.-Cl. Cheynet, Paris 2003, p. 230-231.

Document 5 : Manuscrit « Skylitzès de Madrid », fol. 153r-153v (Jean Skylitzès, *Empereurs de Constantinople*, trad. B. Flusin et annot. J.-Cl. Cheynet, Paris 2003, p. 229), dans V. Tsamakda, *The Illustrated Chronicle of Ioannes Skylitzes in Madrid*, Leyde 2002, pl. 385-386.

Le catépanat d'Italie

Document 1 : Concession du monastère de Saint-Pierre de Tarente en *charistikè* au spatharocandidat Christophoros (999). Texte traduit du grec par A. Peters-Custot dans *Économie et société à Byzance* (VIII^e- XII^e siècle), dir. S. Métivier, Paris 2007, p. 292.

Document 2 : Charte de donation (1017). Texte traduit du latin par J.-M. Martin, dans Économie et société à Byzance (VIII^e- XII^e siècle), dir. S. Métivier, Paris 2007, p. 283-285.

Document 3 : Sigillion de 1045, dans J. Lefort, J.-M. Martin, « Le sigillion du catépan d'Italie Eustathe Palatinos pour le juge Byzantios (décembre 1045) », *Mélanges de l'École Française de Rome* 98, 1986, p. 525-542.

Document 4 : Sceaux des catépans d'Italie Grégoire Tarchaneiôtès et Pothos Argyros.

Document 5 : Les villes de la Pouille byzantine, dans J.-M. Martin, G. Noyé, « Les villes de l'Italie byzantine (IX^e-XI^e siècle) », dans *Hommes et richesses dans l'Empire byzantin*, t. II : *VIII^e-XV^e siècle*, éd. V. Kravari, J. Lefort, C. Morrisson, Paris 1991 (Réalités byzantines 3), p. 32.

Le soldat et l'empire

Document 1 : Extraits de la *Vie de Luc le Stylite*, éd. H. Delehaye, *Les saints stylites*, Bruxelles, 1923 (Subsidia Hagiographica 10), c. 5, 6, 7 : p. 199-202, p. 204

Document 2 : Constantin Porphyrogénète, *De Cerimoniis*, éd. I. Reiske, Bonn 1829, II, 49, traduction M. F. Auzépy

Document 3 : Nicéphore Phocas et la réforme de l'armée

- 3. 1. Extrait de Zonaras XIV, 23, trad. G. Dagron, Traité sur la guérilla, p. 277-278.
- 3.2. Extrait de Zonaras XVI, 25, 20-21, trad. É. Malamut
- 3.3. Novelle non datée : N. Svoronos, Les novelles des empereurs macédoniens concernant la terre et les stratiotes, Athènes 1994, p. 173-176 ; traduction É. Malamut

- 3.4. Traité sur le guérilla XIX 6-8 : dans Économie et société à Byzance (VIIIe- XIIe siècle) Textes et documents sous la direction de Sophie Métivier, Paris 2007, p. 81.
 - Document 4 : Romain IV Diogénès et l'armée selon Attaliate [Bonn 102-105], trad. É. Malamut
- Document 5 : Formation d'Isaac et de Jean Comnène : Nicéphore Bryennios, *Histoire*, éd. trad. P. Gautier, Paris 1975, I 1-2, p. 74-78

Document 6 : La *pronoia* sous Manuel vue par un adversaire de la réforme, Nicétas Choniatès, dans *Économie et société à Byzance (VIIIe- XIIe siècle)* Textes et documents sous la direction de Sophie Métivier, Paris 2007, p. 83-84.

Le Grand Palais à Constantinople

Document 1. Le plan du Grand Palais, partie supérieure et inférieure, avec les murs de Nicéphore Phocas : FEATHERSTONE J. M., « The Great Palace as Reflected in the *De Cerimoniis* », dans BAUER F. A., *Visualisierungen von Herrschaft*, *Byzas* 5, Istanbul, 2006, p. 47-61.

Document 2. Le plan du Chrysotriclinos et les bâtiments à l'entour : É. Malamut, Alexis ler Comnène, éd. Ellipses, p. 164.

Document 3. Un banquet pour les ambassadeurs venus de Tarse (946) : *Livre des cérémonies* dans *Économie et société à Byzance (VIIIe- XIIe siècle)* Textes et documents sous la direction de Sophie Métivier, Paris 2007, p. 26.

Document 4. Panique à l'hippodrome (967) : JEAN SKYLITZES, *Empereurs de Constantinople*, trad. B. Flusin et notes J.-Cl. Cheynet, Paris, Lethielleux, 2003, p. 231-232.

Document 5. Illustration : assaut du palais par le peuple de Constantinople : manuscrit « Skylitzès de Madrid », fol. 220 v dans V. Tsamakda, *The Illustrated Chronicle of Ioannes Skylitzes in Madrid*, Leyde 2002.

Document 6. L'entrée de Jean, fils d'Alexis I^{er}, au Grand Palais à la mort de son père (15 août 1118): Nicétas Choniatès p. 6-7, trad. E. Malamut ; Jean Zonaras, *Épitomè* XVIII, 28 trad. É. Malamut.

Document 7. La foule maîtresse du palais

En 1185 lors de la chute d'Andronic I^{er} : Nicétas Choniatès, éd. Van Dieten, p. 347, trad. É. Malamut

En 1201 lors de la tentative d'usurpation de Jean Comnène : NIKOLAOS MESARITES, La révolution de palais de Jean Comnène, ch. 8-10, trad. J. Y. Caouissin.

La femme à Byzance

Document 1 : Extraits de la Vie de Théodora de Thessalonique (9^e siècle) , S. A. Paschalidès, O Bios tès osiomyroblytidos Théodôras tès en Thessalonikè, Thessalonique 1991; trad. C. Jouanno (ch. 5); É. Malamut (3, 8, 9).

Document 2 : Illustration de la Chronique de Skylitzès, MS. Vitr. 26-2. Biblioteca Nacional, Madrid, folio 44v : les cinq filles de Théophile et Théodora identifiées par leur nom : Thécla, Anastasia, Anna, Pulchéria et Maria sont instruites du culte des images par leur grand-mère Théoktiste dans V. Tsamakda, *The Illustrated Chronicle of Ioannes Skylitzes in Madrid*, Leyde 2002, p. 87.

Document 3 : Novelle de Léon VI sur le témoignage de la femme au tribunal (n°48), trad J. Beaucamp dans le *Monde Byzantin du milieu du 8^e siècle à 1204*, Hachette Sup. Paris 2006, p. 156-157.

Document 4 : Promotion de la patricienne à ceinture, dans Constantin VII Porphyrogenete, Le Livre des Cérémonies, éd. A. Vogt (Les Belles Lettres), Paris, 1935-1940 ch. 59,

Document 5 : MICHEL PSELLOS, *A sa fille Stylianè, morte avant l'heure du mariage*, dans *Économie et société à Byzance (VIIIe- XIIe siècle)* Textes et documents sous la direction de Sophie Métivier, Paris 2007, p. 198

Document 6 : Portrait de Marie d'Alanie : Anna Comnène III, 2, 4 dans ANNE COMNENE, *Alexiade*, éd. et trad. B. Leib, Paris 1967²

Document 7: GEORGES TORNIKES, *Discours sur la mort de la porphyrogénète Anne la Kaisarissa* (fin 1154/début 1155) dans GEORGES ET DEMETRIOS TORNIKES, *Lettres et Discours*, éd. J. DARROUZES (Le Monde byzantin), Paris, 1970, p. 228-230, 258-260.

Document 8 : Sceaux

Anastasia, *koubikoularéa* impériale et *parakoimôméné* (IX^e s): G. Zacos – A. Verglery, Byzantine Lead Seals I, Bâle 1972, N 1699. Pas d'image du sceau.

Brachamina Kalè p*rôtospathorissa* et *stratègissa* (1^{ère} moitié du XI^e s.) : J. C. Cheynet, C. Morrisson, W. Seibet, Les sceaux byzantins de la collection Seyrig, Paris 1991 N 296
Maria Komnènè (mil. 12^e s.): I. KALAVREZOU, *Byzantine women and their world*,
Cambridge, 2003, p. 1

Chypre (fin 11^e - fin 12^e siècle)

Document 1 : les sceaux de Niképhoros Mélissénos :

Niképhoros Mélissénos, *Magistros*, *Vestarchès*, *Katépanô* et juge de Chypre (1060-1070): *The Byzantine Lea Seals from Cyprus*, éd. D.M. Metcalf, Nicosie 2004 n°200; CHEYNET J.-Cl., C. MORRISSON, W. SEIBT, *Les sceaux byzantins de la collection Henri Seyrig*, Paris 1991, 6; pas d'image.

Niképhoros Mélissénos, *Magistros*, *Vestarchès* et *Katépanô* [de Chypre] (1065-1075): *Byzantine Lea Seals from Cyprus*, éd. D.M. Metcalf, Nicosie 2004, n°210; *Das byzantinische Bleisiegel als Kunstwerk : Katalog zur Ausstellung*, éd. W. Seibt, M. L. Zarnitz, Vienne 1997, 1.2.11

Document 2 : Eumathios Philokalès

- 2. 1. Les extraits de l'*Alexiade* : Anne Comnène IX 2.4 ; XI.10.6 ; XIV.1.3 ; XIV.11.6.
- 2. 2. L'inscription de fondation de Saint-Jean-Chrysostome à Koutzovendi : non datée, trad. A. Nikolaïdès.

Document 3 : Chypre dans *Géographie* d'Idrîsî, IV^e climat 5^e section : P. A. Jaubert, *La Géographie d'Édrisi*, Amsterdam³ 1975, p. 130.

Document 4 : Documents de commerce vénitiens: *Nuovi Documenti del commercio veneziano dei secoli XI-XIII*, éd. A. Lombardo, R. Morozzo della Rocca, Venise 1953, n° 74, p. 77-78 : Quittance concernant une dissolution de compagnie (1139) ; n°82, p. 85-86 : Attestation du règlement d'une dette effectuée à Chypre (1143) ; n°373, p. 366-7 : Procuration relative à la dette d'un habitant de Chypre (1189) : trad. Guillaume Saint-Guillain.

Document 5 : Le récit de voyage de Constantin Manassès (1160-1162) : *Hodoiporikon*, texte grec : K. Horna, « Das Hodoiporikon des Konstantinos Manasses », *Byzantinische Zeitschrift* 13, 1904, *Logos* 4, p. 342-347 ; trad.É. Malamut

Les Juifs dans l'empire byzantin

Document 1. Basile I^{er} et les juifs : *Continuation de Théophane*, V 95, éd. E. Bekker, Bonn 1838 (CSHB), p. 341-342. Trad. M. Kaplan, dans *La chrétienté orientale*, M.-F. Auzépy, M. Kaplan, B. Martin-Hisard. Paris 1996. p. 105

Document 2. De Grégoire métropolite de Nicée, traité montrant qu'il ne faut pas se hâter de porter sur les Hébreux la main du baptême, à moins qu'ils n'aient été préalablement soumis à un

examen rigoureux : G. Dagron, « Le traité de Grégoire de Nicée sur le baptême des juifs », *Travaux et Mémoires* 11, 1991, ch. I, 3, p. 318

Document 3. Novelle 55 de Léon VI : Éd. P. Noailles et A. Dain, Les Novelles de Léon VI le Sage, Paris 1944, p. 209-211. Trad. G. Dagron, « Le traité de Grégoire de Nicée sur le baptême des juifs », Travaux et Mémoires 11, p. 348-349.

Document 4. Extrait du Livre de l'Éparque, ch. 6. 16

Document 5. Vie de Nikôn le Métanoeite : Économie et société à Byzance (VIII^e- XII^e siècle), Textes et documents, dir. S. Métivier, Paris 2007, p. 247-248.

Document 6. Extrait du Chrysobulle de 992 en faveur des Vénitiens : Économie et société à Byzance (ville- xile siècle), Textes et documents, dir. S. Métivier, Paris 2007, p. 259.

Document 7. Chrysobulle de Constantin IX Monomaque en faveur de la Néa Monè de Chios (Juillet 1049) : Économie et société à Byzance (VIII^e- XII^e siècle), Textes et documents dir. S. Métivier, Paris 2007, p. 250.

Document 8. La lettre sur le messie inconnu et l'empereur Alexis (1096) : A. Sharf, « Un Unknown messiah of 1096 and the emperor Alexius », dans *Jews and other Minorities in Byzantium*, Bar-5lan ? University Press 1995, trad. É. Malamut.

Document 9. *Itinéraire* de Benjamin de Tudèle : Benjamin de Tudèle, *Itinéraire*, traduit de l'hébreu dans H. Harboun, *Benjamin de Tudèle 1165/66-1172/73*, Aix-en-Provence 1998, p. 197-207.

Sujets d'histoire contemporaine

Projets et politiques européennes pendant la Seconde Guerre mondiale

Document 1. Le projet d'union franco-britannique transmis par le général de Gaulle à Bordeaux le 16 juin 1940.

Document 2. Panneaux de l'exposition « La France européenne » qui se tient au Grand Palais à Paris du 1er juin à la fin octobre 1941, *Signes de la collaboration et de la Résistance*, Paris, éditions Autrement, 2002, p. 69.

Document 3. La vision européenne de Marcel Braibant lors d'une conférence : « L'Europe, espace vital de l'agriculture française » du mouvement Collaboration, Collaboration, septembre 1941. La France allemande. Paroles du collaborationnisme français (1933-1945) présenté par Pascal Ory, Paris, Archives Gallimard/Julliard, 1977, p. 193.

Document 4. Jean de La Hire, *Hitler, que nous veut-il donc* ? Paris, Editions du livre moderne, 1942, p. 38-39. *La France allemande. Paroles du collaborationnisme français (1933-1945)* présenté par Pascal Ory, *op. cit.*, p. 192 -193.

Document 5. La façade de l'exposition « Le bolchevisme contre l'Europe », salle Wagram à Paris, mars 1942. Signes de la collaboration et de la Résistance, op. cit., p.101.

Le général de Gaulle et l'Europe dans les années 1960.

Document 1. Le général de Gaulle en voyage officiel en Italie. Il est ici en compagnie du président Gronchi à Milan le 24 juin 1959.

Document 2. Extraits de la conférence de presse du général de Gaulle tenue à l'Elysée le 15 mai 1962. Charles de Gaulle, *Mémoires d'espoir*, Paris, Plon 1970, éditions Omnibus/Plon, 1996, p. 788-794.

Document 3. Le général de Gaulle, en visite officielle, quitte l'Hôtel de Ville de Hambourg le 7 septembre 1962 avec à sa gauche, au même niveau et le tenant par le bras, le bourgmestre Nevermann.

Document 4. Extrait du compte-rendu des entretiens de Gaulle – Macmillan lors de la rencontre de Rambouillet le 16 décembre 1962. Sources : Archives du ministère des Affaires étrangères, citées par Gérard Bossuat, *Les fondateurs de l'Europe*, Paris, Belin, 1994, p. 244.

Document 5. De Gaulle et l'entrée de l'Angleterre dans la CEE. Caricature de Cummings, *France Soir*, février 1963.

Document 6. Extraits de la conférence de presse du général de Gaulle tenue à l'Elysée le 9 septembre 1965. Charles de Gaulle, *Mémoires d'espoir*, *op. cit.*, p. 929-933.

Pressions internationales et enjeux militaires en Europe au début des années 1950.

Document 1. Extraits du discours : « René Pleven définit la politique étrangère du gouvernement » prononcé à Strasbourg le 2 septembre 1950 et publié dans *Le Petit Bleu des Côtes-du-Nord* du 9 septembre 1950.

Document 2. Les participants à la conférence des Quatre au quai d'Orsay le 21 novembre 1951 (photographie Keystone). De gauche à droite, Dean Acheson, Konrad Adenauer, Robert Schuman, Anthony Eden.

Document 3. L'opinion publique française sur la CED selon les sondages de mai 1953 à janvier 1955.

Document 4. Deux réactions au vote de l'Assemblée nationale sur la CED le 30 août 1954.

- a) L'éditorial intitulé « Heures sombres pour l'Europe » du journal catholique allemand *Volksrant* du 31 août 1954.
- b) L'éditorial du *Monde* du 1^{er} septembre 1954.

Document 5. La « une » du journal *L'Humanité* du 31 décembre 1954 : « Le réarmement allemand voté ».

La question européenne dans la seconde moitié des années 1920.

Document 1. Gustav Stresemann et Aristide Briand à Genève le 10 septembre 1926. *L'Illustration* du 18 septembre 1926.

Document 2. Extraits du « Mémorandum sur l'organisation d'un régime d'union fédérale européenne » proposé par le gouvernement français le 1^{er} mai 1930. *L'Europe nouvelle*, 24 mai 1930. Bernard Bruneteau, *Histoire de l'idée européenne au premier XXe siècle à travers les textes*, Paris, A. Colin, 2006, p. 85-86.

Document 3. Extrait de la réponse britannique au « Mémorandum » du gouvernement français le 25 juin 1930. Bernard Bruneteau, *Histoire de l'idée européenne au premier XXe siècle à travers les textes*, *op. cit.*, p. 86-87.

Document 4. « Pan Europe, Mittel Europa, Pan Germania ». Charles Maurras, L'Action française, 25 août 1930. Bernard Bruneteau, Histoire de l'idée européenne au premier XXe siècle à travers les textes, op. cit., p. 88-89.

Document 5. Briand et les délégués des Etats représentés à la SDN selon une caricature de Derso et Kelen pour le livre *Le Testament de Genève*, édité par *Le Rire*, 1931. Bibliothèque des Arts décoratifs.

La construction européenne à la fin des années 1970 et dans les années 1980.

Document 1. « L'Europe : le grand parcours », Valéry Giscard d'Estaing, *Le pouvoir et la vie. 3. Choisir*, 2006, édition Le Livre de Poche, 2007, p. 273-274.

Document 2. Dessin de Plantu à propos de l'accord du 31 mars 1984 sur les prix agricoles et les réformes de l'Europe verte. Les deuxièmes élections européennes (juin 1984), supplément aux Dossiers et Documents du Monde, juin 1984, p. 13.

Document 3. L'allocution de François Mitterrand prononcée devant le Parlement européen à Strasbourg le 24 mai 1984 : « La France est prête à examiner le projet d'union européenne » (extraits) et dessin de Plantu accompagnant le texte. Les deuxièmes élections européennes (juin 1984), supplément aux Dossiers et Documents du Monde, juin 1984, p. 34-35.

Document 4. Dessins de Plantu (non daté). *Europe : les promesses de l'Acte unique*, supplément aux *Dossiers et Documents du* Monde, mai 1989, p.19.

Document 5. « Introduction. Une Europe en mutation : l'engrenage » (extrait), Philippe Lemaître, Europe. L'engrenage du marché unique, supplément aux Dossiers et Documents du Monde, avril 1991, p. 7.